

---

## Des archives pour l'anthropologie : futurs possibles et passés contingents

L'archive comme substitut anthropologique

*Anthropology in and of the Archives: Possible Futures and Contingent Pasts.*

*Archives as Anthropological Surrogates<sup>1</sup>*

**David Zeitlyn**

Traducteur : Marie-Dominique Mouton et Véronique Ginouvès

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/ateliers/10817>

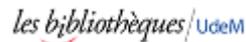
DOI : 10.4000/ateliers.10817

ISSN : 2117-3869

**Éditeur**

Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative (LESC)

Ce document vous est offert par Bibliothèques de l'Université de Montréal



**Référence électronique**

David Zeitlyn, « Des archives pour l'anthropologie : futurs possibles et passés contingents », *Ateliers d'anthropologie* [En ligne], Varia, mis en ligne le 20 mars 2019, consulté le 30 octobre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ateliers/10817> ; DOI : 10.4000/ateliers.10817

---

Ce document a été généré automatiquement le 30 octobre 2019.



Ateliers d'anthropologie – Revue éditée par le Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

---

# Des archives pour l'anthropologie : futurs possibles et passés contingents

L'archive comme substitut anthropologique

*Anthropology in and of the Archives: Possible Futures and Contingent Pasts.  
Archives as Anthropological Surrogates<sup>1</sup>*

**David Zeitlyn**

Traduction : Marie-Dominique Mouton et Véronique Ginouvès

---

## NOTE DE L'AUTEUR

L'auteur n'a connaissance d'aucune affiliation, adhésion, financement ou participation financière qui pourraient affecter l'objectivité de cette analyse.

*Je suis extrêmement reconnaissant envers Jennifer Bajorek, Pat Caplan, Louise Corti, Elizabeth Edwards, Haidy Geismar, Michael Sheringham ainsi qu'un critique anonyme d'Annual Reviews pour les échanges et les commentaires dont j'ai bénéficié. Anna Rayne m'a quant à elle aidé à clarifier les enjeux du sujet. Nous mesurons tous les deux ma gratitude envers elle. S'il demeure des inexactitudes, elles sont bien entendu de mon fait.*

- <sup>1</sup> Les anthropologues, historiens et autres chercheurs des disciplines proches effectuent depuis longtemps déjà des recherches dans les archives. Il s'agit principalement d'archives administratives qui comportent souvent des données portant sur d'anciennes colonies. Ce sont des dépôts d'archives définitives qui conservent les documents produits au jour le jour par les gouvernements et les autres structures administratives. Cependant, il n'est pas nécessaire pour des archives d'être officielles ou institutionnelles. Nombre de personnes ou de familles conservent, à une échelle plus modeste, des documents susceptibles, eux aussi, d'apporter des témoignages importants sur un large éventail de sujets.

- 2 Les archives qui conservent les traces du travail de certains des premiers ethnographes, ou d'autres voyageurs comme les missionnaires, ont été utilisées plus récemment par de nouvelles générations d'anthropologues et par des communautés indigènes désireuses de prendre connaissance des matériaux issus de recherches menées au cours des cent cinquante ou même deux ans dernières années<sup>2</sup>.

## 1<sup>re</sup> partie : La nature des archives [traduction M.-D. Mouton]

### Typologie. Singulier/pluriel, majuscule/minuscule

- 3 Le terme « archives » s'applique à la fois au lieu du dépôt (par exemple un bâtiment, une suite de pièces, un site web dédié) et aux documents qui y sont conservés. Le glissement entre les deux acceptions de ce terme a été exploité par de nombreux auteurs qui ont opposé un sens à l'autre. L'emploi d'un sens ou de l'autre correspond à de substantielles différences de positionnement entre auteurs. En général, les archivistes professionnels emploient l'expression « archives ». Les dictionnaires indiquent en effet que le terme s'utilise au pluriel (parce que même un seul bâtiment comprend de nombreux documents). En revanche, les théoriciens qui utilisent le concept d'archivage dans un sens plus large et métaphorique, suivant en cela Foucault et Derrida, parlent d'archive au singulier, employant souvent le mot précédé d'un article défini, « l'archive », et parfois même écrit avec une majuscule, « l'Archive »<sup>3</sup>.

### Les archives comme instruments de pouvoir

- 4 Un élément important du travail de Foucault (1970, 1977 [fr 1966, 1975]) a consisté à analyser la texture archéologique et les étapes du développement (généalogie<sup>4</sup>) grâce auxquels un système traditionnel de gouvernement devient la « gouvernementalité »<sup>5</sup> et à analyser comment l'archive, expression du contrôle du gouvernement sur ses sujets, assume ce rôle important de « structure structurante » (Bourdieu, 1977 [fr 1972]) ou d'instrument hégémonique de l'État (voir Echevarría, 1990 : 175)<sup>6</sup>. Cette piste de réflexion a largement influencé notre compréhension du colonialisme en général et des archives coloniales en particulier (Cohen, 1987 ; Stocking, 1991 ; Pels, 1997 ; Mathur, 2000 ; Dirks, 2002 ; Burton, 2003 ; Stoler, 2009). Comme l'ont fait remarquer Appadurai (1993) et Asad (2002), le développement des approches quantitatives a permis de rendre plus efficace la gouvernementalité et d'augmenter le contrôle dans les colonies indiennes [Stoler (2009) parle également de l'importance des statistiques en Indonésie (p. 167)]. Plus loin dans ce texte, je discuterai d'autres aspects des lectures des archives coloniales faites par les « subalternes ». Cependant il y a un parallèle notable et une ironie : Foucault et ceux qui, après lui, ont travaillé dans son sillage [comme Davies (1987) et beaucoup d'autres historiens et anthropologues] ont exploré comment les archives passent sous silence, trahissent ou contrôlent certains ensembles de population comme ceux des femmes, des malades mentaux ou des dissidents religieux, en Europe même, c'est-à-dire dans les pays d'origine du colonialisme mondial. On peut se demander s'il y a une différence significative entre la pratique du contrôle de ces catégories de population et celle du contrôle des populations colonisées. Il est probable que les gouvernements colonisent tous leurs sujets, qu'ils soient proches ou dans des colonies lointaines (Foucault a analysé

le développement de l'État moderne et comment il opprime ses sujets de façon générale). Étrangement, la distinction entre les colonisateurs et les colonisés semble, de ce point de vue, moins significative<sup>7</sup>.

- 5 Une autre interprétation générale des archives se trouve dans Derrida (1995 [fr 1995], mais voir aussi 2002). Pour Derrida (1995), comme pour Foucault, il n'y a pas d'échappatoire à l'hégémonie archivistique ; c'est une façon de penser la mémoire, d'explorer les idées de Freud sur la peur de la mort, et de la répression comme type d'archivage, comme forme réversible d'oubli (p. 43 [fr 1995 : 102-104], je discute plus loin la liminalité de l'archive). Il joue de l'ambiguïté de son titre *Archive maladie ou fièvre* [fr : *Mal d'archive*] : quelqu'un peut être simultanément malade à cause des archives et malade (de désir) pour des archives. Steedman lui répond en envisageant des formes littérales de fièvres archivistiques, comme le charbon venant du parchemin et des reliures en cuir, mais aussi l'attente fiévreuse et les joies des recherches archivistiques (2002, 2007, 2008).
- 6 Des parallèles avec les théories de Foucault apparaissent lorsque l'on considère le rôle des archivistes, ces « gardiens » qui choisissent parmi les documents ceux qui vont être archivés et ceux qui, écartés, seront condamnés à l'oubli. Cette sélection est, en elle-même, un autre instrument de pouvoir. Les choix actuels déterminent l'histoire de demain en sélectionnant les matériaux qui seront à la disposition des futurs chercheurs (Derrida, 1995 : 17 [fr 1995 : 34])<sup>8</sup>.
- 7 Récemment, les archivistes ont discuté de l'exercice du pouvoir dans l'évaluation des archives, dans le processus par lequel on détermine quels documents vont devenir archives<sup>9</sup> (voir en particulier Craig, 2002 ; Schwartz et Cook, 2002 ; Manoff, 2004 : 20 ; Cook, 2007 ; et Assmann, 2008, qui sera discuté par la suite). Yakel (2007) étudie la façon dont les archivistes créent des « archives représentatives » par des processus d'évaluation/sélection<sup>10</sup> et de catalogage.
- 8 Dans son analyse ethno-méthodologique des archives médicales, Garfinkel ([1967] 1984) examine sous un autre angle le rôle du pouvoir dans la composition des archives. Quelques chercheurs en archivistique ont analysé les processus de création des fonds d'archives, et observé comment les matériaux bruts (s'ils passent le barrage de la sélection) deviennent des documents d'archives. Garfinkel étudie comment les médecins créent des dossiers de patients parfaitement adaptés au traitement quotidien de ceux-ci, mais inadéquats pour les besoins des gestionnaires et des épidémiologistes. Il montre clairement comment les « “Bonnes” raisons organisationnelles font de “mauvaises” archives cliniques » (pour reprendre son titre<sup>11</sup>). Yakel a étudié par la suite comment les fichiers radiologiques étaient créés, circulaient au sein de l'hôpital, puis étaient archivés (1997, 2001). Dans un autre domaine, Cicourel (1968), Morash (1984) et Coultard (2002) ont, quant à eux, travaillé sur la création et l'usage des documents légaux. Prenant en compte cette approche, Trace (2002) a distingué les buts dans lesquels une archive est créée et l'usage qui en est fait (p. 143). Un document peut être archivé dans un but et finalement utilisé dans une autre perspective : « Les documents d'archives sont davantage que des éléments matériels, leur compréhension requiert qu'on les appréhende comme des entités sociales, et que l'on s'interroge pour savoir où ces documents ont été produits, conservés, comment ils ont été utilisés d'une manière socialement structurée » (2002 : 152). Son travail se rapproche clairement des études en sciences sociales (voir Shankar, 2002, 2004).

- 9 Cette distinction entre le but et l'usage rejoint celle faite par les historiens des archives, entre les sources créées dans le but précis d'informer et ces « témoins malgré eux », ces sources qui n'auraient jamais dû faire partie des documents historiques, mais qui, une fois archivées, en deviennent d'autant plus précieuses<sup>12</sup> (Olwig, 1984 et Bastian, 2003 : 77 citent Bloch (1954 : 51 [fr [1949] 1979 : 60]) et reprennent ses propos). Assmann (2010 : 99 citant Burkhardt) fait une distinction similaire entre les messages (adressés volontairement vers le futur) et les traces (des signes d'aujourd'hui sans objectif futur qui survivent malgré tout et deviennent des vestiges historiques)<sup>13</sup>. L'idée de témoignages accidentels d'une grande importance future, bien que non intentionnelle, nous amène à la section suivante.

## Les archives comme instrument de subversion

- 10 Foucault et Derrida développent, l'un comme l'autre, l'idée d'archives défiant l'hégémonie telle que nous venons de l'envisager. Cette idée est développée en particulier dans l'ouvrage de Foucault *L'archéologie du savoir* : une lecture attentive et une recherche assidue (« l'extraction des données au travers des archives ») permettent de mettre au jour les voix cachées ou silencieuses, telle que celle du parricide Pierre Rivière (1982, discuté dans Sheringham, 2011), permettant une « insurrection des savoirs assujettis » (Foucault, 1980 : 81). Derrida, quant à lui, voit l'archive comme prise dans une dynamique d'excès et de débordement (voir Ricoeur 1988 : 125 [fr 1985]). Les deux perspectives amènent à la conclusion que, n'en déplaise à la section précédente, nous ne sommes pas complètement prisonniers des archives, et que notre pensée n'est pas (entièrement) déterminée, nous pouvons donc prendre en compte d'autres voix. En conséquence, nous devons pouvoir mettre au jour et retrouver dans les archives les voix opprimées, celles des femmes (Davis, 1987 ; Burton, 2003), des fous (Foucault, 1967), des religieux dissidents (Le Roy Ladurie, 1978). Encore que d'autres arguments de Derrida et de Foucault laissent entendre l'impossibilité d'une telle démarche [Comaroff et Comaroff, 1992, citent Ginzberg contre le quietisme pessimiste qu'impliquerait le fait d'accepter cette impossibilité]. Avec soin et persévérance, il est possible de comprendre des gens à partir des archives, d'une manière qui n'a jamais été souhaitée ou même envisagée par ceux qui ont créé ou conservé ces archives<sup>14</sup>.
- 11 Il n'y a « pas de vue de nulle part » (Levy, 1998 : 168) : chaque ethnographie, chaque histoire, chaque archive, est positionnée ou plutôt biaisée d'une ou plusieurs manières. Cela ne rend pas inutiles les recherches archivistiques (ou toute autre recherche), mais cela implique plutôt que l'on doive composer avec le positionnement et la partialité des récits. Il y a deux stratégies générales pour faire cela. Le « lire contre le grain » des Comaroff (Comaroff et Comaroff, 1991 : 52-53 citant Benjamin, 1968 : 257) appelle à utiliser d'autres sources comme les journaux, les chansons [qu'ils appellent « traces textuelles » (Comaroff et Comaroff, 1992 : 33)] pour aider à interpréter les dossiers d'archives plus traditionnelles. Pour eux les archives contiennent des éléments d'argumentations et sont dialogiques « par conséquent, comme des anthropologues, nous devons travailler à la fois dans les archives officielles et en dehors d'elles » (*idem* : 34). Cette notion coïncide avec l'idée de Derrida sur les répercussions de la démesure et des contradictions : les archives peuvent être parfois « la cartographie inconsciente du quotidien » (Comaroff et Comaroff, 1992 : 36 ; voir aussi Savage, 2005 ; Dados, 2009 ; Geiger *et al.*, 2010 : 25-26 ; Roque et Wagner, 2011 : 23-24). Nous pouvons étudier ce processus au

travers d'une ethnographie archivistique : « l'histoire qui comprendrait une ethnographie des archives, une histoire de la pratique des archives, ne négligerait ni l'utilisateur du passé ni l'utilisateur qui écrit ces mots, celui qui se dit "historien" » (Joyce, 1999 : 37). Bien sûr, pour les Comaroff (1992), « une ethnographie de ces archives commence par l'analyse du processus par lequel des discours disparates, ou même antagonistes, ont été fondus dans une idéologie cohérente » (p. 35). Dans une importante monographie, Stoler (2009) a relevé le défi et réalisé un tournant significatif. Elle a lu « le long du grain archivistique »<sup>15</sup> pour identifier les partis pris et les préoccupations de ceux qui ont constitué les archives. Cette lecture présente les archives comme un « ensemble de possibles » (Stoler, 1992 : 109)<sup>16</sup>. À travers son étude des matériaux issus des Caraïbes, Trouillot (1995) nous amène à penser comment les jeux de pouvoir influencent les silences, et déterminent quelles histoires doivent être racontées et laisser une trace (p. 29). Si l'on prend conscience de cette réalité, il devient possible de « lire »<sup>17</sup> les silences : « lire » les absences archivistiques, contre le grain, est une façon de faire parler le silence (voir Pels, 1997 : 166).

- 12 Le travail du groupe des « études subalternes<sup>18</sup> » (p. ex. Guha, 1983) en Asie du Sud apporte des exemples de cette approche, utilisant la compréhension de la manière dont les archives ont été créées (en lisant le long du grain) pour retrouver l'histoire vue d'en bas (en lisant au travers du grain). Bayly (1996), Burton (2003), Cohn (1987) et son étudiant Nicholas Dirks (1993) travaillent sur des matériaux de la même région avec à peu près la même approche méthodologique. D'autres exemples, nombreux, sont à trouver dans l'histoire de l'anthropologie (p. ex. Stocking, 1991 ; Pels et Saleminck, 1999).
- 13 Cependant, tout ne peut pas être extrait de ce qui subsiste le long et au travers du grain archivistique. Bien que j'aie évoqué plus haut l'usage que fait Trouillot (1995) des silences en histoire et comment il les fait parler, ce procédé n'est pas toujours applicable. Ballantyne (2001 : 94) fait référence aux propos de Spivak contre Foucault et son projet de « récupération ». À la question de Spivak, « est-ce que le subalterne peut parler ? », la réponse (au moins pour les femmes) est souvent négative. Traitant de la représentation des esclaves, Best (2010 : 158) conclut que « la déformation archivistique des documents sur les esclaves peut avoir été si profonde [...] qu'elle anéantit tout espoir de retrouver et de faire revivre la trace de ceux qui ont été asservis ». Dans certains cas, le passé est totalement perdu. Cependant, nous ne pouvons pas savoir *a priori* ce qui est perdu sans essayer. Des recherches exceptionnelles (citées ci-dessus) ont brillamment abouti à l'écriture d'une histoire (et d'une ethnographie) vue d'en bas.
- 14 Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'« histoire résurrectionniste » (1863) de Jules Michelet a partiellement anticipé le travail de Foucault. Elle ramène les « morts à la vie », en restaurant la connaissance de leurs noms. Cette approche a une résonance particulière pour ceux qui travaillent sur les archives photographiques : connaître un nom fait d'une image autre chose qu'une jolie photographie. Cela relie les photographies en tant qu'objets (sociaux) aux vies de ceux qui y figurent. Pour les théoriciens du visuel, dans la lignée de Michelet, mettre un nom sur un visage permet de sauver (les personnes ou les images). Cependant Farges (1989) émet un prudent contrepoint : la recherche historique (ou ethnographique) ne ressuscite pas les morts, mais les transmet à de futurs autres de telle sorte que de nouvelles histoires « puissent être élaborées à partir de leur présence énigmatique » (p. 145)<sup>19</sup>.
- 15 Énigmatique ou fantomatique, réels ou irréels, membres de nos familles, morts, vivants ou pas encore nés, ce sont les gens avec qui nous sommes liés. Nos relations avec eux

marquent et affectent les humains de maintenant comme elles l'ont toujours fait. Réfléchir sur les archives, sur les traces laissées par les gens, qu'il s'agisse de traces écrites sur des registres ou de vestiges archéologiques, éclaire la complexité des relations à travers le temps et l'espace. Nora (1989 : 13) voit la mémoire moderne comme obsédée par les archives, une autre vision de la fièvre archivistique. Faisant écho à Derrida, Stewart ([1984] 1993) termine son ouvrage sur les musées et la passion de la collection avec l'idée que les noms sur les étiquettes sont un autre moyen de nier la mort. Nous devons nous demander si les noms seuls suffisent. Sans doute devons-nous accepter d'idée que, souvent, nous restons seuls devant une énigme.

## Les archives comme phase liminale (entre mémoire et oubli)

- 16 Même les énigmes peuvent s'estomper avec le temps. Une autre approche des archives les place dans une zone frontière entre la mémoire et l'oubli. Assmann (2010) l'expose clairement. Son point de départ est que nous devons oublier pour pouvoir nous souvenir. Les gens ordinaires ne sont pas comme « Funès le "mémorieux" »<sup>20</sup> dans le roman de Borgès (1964), cet homme qui se souvient de tout et n'oublie rien. Pour Borgès, « penser, c'est oublier les différences, c'est généraliser et abstraire » (*idem* : 71 [fr 1979 : 36]). De ce fait « la mémoire, y compris la mémoire culturelle, est toujours perméable et trouée d'oublis. Pour pouvoir se souvenir, il est nécessaire d'oublier ; mais ce qui est oublié n'est pas nécessairement perdu pour toujours » (Assmann, 2010 : 105-106). Pour Assmann, la mémoire et les archives ont, l'une comme les autres, des aspects actifs et passifs. De la mémoire, elle dit : « les institutions de la mémoire active préservent le passé comme présent , pendant que les institutions de la mémoire passive préservent le passé comme passé » (2010 : 98, souligné dans le texte). Toutefois, elle distingue plus loin entre les archives politiques, instruments de pouvoir [p. ex. les archives de la Stasi en Allemagne de l'Est (*idem* : 103)] et les archives historiques, jadis d'un usage immédiat, gardées inactives pour de futurs usages/contextes.
- 17 Si, à vraiment long terme, nous sommes tous destinés, sinon à être oubliés, du moins à devenir des objets archéologiques, alors l'archive se situe à un stade liminal, disant cela nous faisons preuve, à propos du long terme, d'un optimisme d'autant plus important qu'il est infondé<sup>21</sup>. Cette perspective présente l'archive comme une zone frontière où les objets, les fichiers et les mémoires peuvent être perdus ou retrouvés. Taylor (2003) appelle cela la politique de l'éphémère, le pouvoir de conserver/de se souvenir (*idem* : 173-174, 192-193) ou d'oublier. Parlant des photographies des « disparus » en Argentine, elle examine le rôle politique des archives et leur fonction comme « performances » ou « installations » (p. 178).
- 18 Voir les archives comme des zones frontières dans les rites de passage entre mémoire et oubli correspond tout à fait à la proposition de Nora pour qui l'expression les lieux de mémoire<sup>22</sup> (Kritzman, 1996) remplace le terme milieux de mémoire<sup>23</sup> [un cadre plus général dans lequel la mémoire fait partie de l'expérience quotidienne (Nora, 1989 : 7)]. Comme le passé devient sans importance dans la vie de tous les jours, nous valorisons, à la place, les musées et les archives (Velody, 1998 : 13 ; Hutchens, 2007 : 38). Stoler (2009) suggère que « plutôt que d'être la tombe de la trace, l'archive est plus souvent le produit de l'anticipation de la mémoire collective » (p. 16).
- 19 Trouillot (1995) envisage le rôle des archives à Haïti comme des médiatrices, des passeuses reliant les époques, les lieux et les personnes, et cela, en dépit des lacunes et

des silences qu'elles contiennent (p. 52). Cette perspective coïncide avec celle qui présente les musées ethnographiques comme des « zones de contacts » (Pratt, 1991 ; Clifford, 1997), spécialement lorsque des musées indigènes (Erikson *et al.*, 2002 : 31) agissent en médiateurs entre les groupes autochtones et le public, les anthropologues et les autres chercheurs. La complexité d'une telle médiation est largement explicitée dans les études qui portent sur les musées (et les archives) envisagés comme des institutions et sur les archivistes qui y travaillent (voir ci-après). Ricœur (1988) envisage un autre type de médiation quand il situe les documents archivistiques comme des traces servant de lien, réunissant le passé et le présent [p. 123 ; voir Fabian, 2008 et Meehan, 2009 sur le « nœud archivistique »]. La même démarche présente les photographies comme des traces que le spectateur utilise pour « construire » (évoquer) une personne (débattu dans Zeitlyn, 2008).

- 20 Meehan (2009) discute « la proposition de Yeo selon laquelle la preuve et la mémoire [...] doivent être pensées comme des « potentialités » (ou des propriétés, ou des fonctions) fournies par les archives. Le concept archivistique de preuve envisagé comme la relation entre le document et l'évènement propose une explication sur comment et pourquoi les documents d'archives sont à même de remplir ce rôle de référence ou de fournir toutes les potentialités qu'ils sont capables d'offrir » (p. 160). Le chemin suivi actuellement dépend des interactions entre les lecteurs, les documents et les archivistes.
- 21 Pour conclure cette section, on peut considérer les archivistes comme des médiateurs impliqués dans le processus de la recherche. Les archivistes sélectionnent les matériaux à archiver et facilitent le travail de recherche : ils aident les chercheurs à trouver les documents, leur proposent des matériaux inédits et appropriés, les encadrent pour « poser les bonnes questions » (Nardi et O'Day, 1996 ; Trace, 2006). Ils en savent généralement plus que les chercheurs sur les particularités de leurs archives. Ils comprennent comment fonctionnent les catalogues, ils en connaissent les idiosyncrasies qui peuvent cacher certains documents derrière des termes obscurs pour les non-initiés. Marquis (2007) voit les archivistes comme des « intermédiaires entre ceux qui ont produit les archives et les structures qui les abritent et les gèrent, entre les archives et les utilisateurs, entre les conceptions du passé et la documentation existante » (p. 36). Prenant cette réalité au sérieux, nous devons considérer les archives comme une organisation sociale complexe, en faire une étude anthropologique pour produire une ethnographie des archives, des travaux d'archivologie<sup>24</sup>.

## Archivologie et muséologie

- 22 Dans son appel à une « historicisation des archives », Dirks (2002 : 48) fait ressortir la nécessité d'une « ethnographie des archives ». Cette position répond aux propos de Derrida : « Généralement l'archive est discrète — nous parlons du contenu et non des structures qui ont fait que le contenu soit là et survive. Une sociologie (anthropologie) des archives change la perspective » (Dirks, 2002 : 58). Des études sur la création des documents, les matériaux bruts des archives, ont été citées plus haut. Il existe peu d'études ethnographiques sur les archives en tant qu'institutions (Yakel, 1997 ; Gracy, 2001 ; Shankar, 2002 ; Trace, 2004). Ces chercheurs n'ont pas utilisé le terme archivologie pour définir leur travail bien qu'il semble tout à fait approprié (voir Katz, 1991 : 98). « On pourrait imaginer [...] une histoire des différents protagonistes des archives. Ce serait

l'histoire d'au moins deux catégories de personnes — les archivistes et les historiens — qui cohabitent dans ces lieux arides, sombres et pleins d'interdits » (Osborne, 1999 : 52).

- 23 Bien que l'importance des travaux de Stoler et de Burton soit largement reconnue, ces auteurs ont davantage travaillé sur les données archivistiques qu'ils n'ont étudié les archives en elles-mêmes. L'étude substantielle de Bastian (2003) s'attache à étudier une archive privée vue comme une institution<sup>25</sup>. Steedman (2002) et Farge (1989) [compte-rendu de Carrard, 2002] décrivent, dans des styles très différents, les modalités du travail dans les archives en prenant le point de vue du chercheur et fournissent ainsi des auto-ethnographies de ce travail. Des parallèles pertinents se trouvent dans les approches anthropologiques des musées (muséologie) (p. ex. Handler et Gable, 1997 ; Macdonald, 2002 ; Fyfe, 2006 ; Gosden et Larson, 2007 ; Isaac, 2007).

## L'enchevêtrement des métaphores

- 24 Sans doute une telle littérature suggère-t-elle que le concept d'archive a été une victime de la mode et risque de s'effondrer sous le poids du développement anarchique des métaphores. Si tout est archive, alors comment devons-nous appeler les bâtiments qui abritent les vieux dossiers ? Si tout est archive, alors tout ce que nous faisons et pensons est conditionné par — et fait partie de — l'archive et ce mot ne veut plus rien dire. Trop d'usages et de sens chargent, sans doute, ce terme, dupliquant ainsi les facettes de ce qu'est une archive : une collection d'entités disparates (souvent, mais pas toujours, des documents), plus ou moins associées, plus ou moins désorganisées.
- 25 Un exemple en est l'utilisation que Derrida fait de Freud. Derrida envisage la répression comme une forme d'archivage : la répression comme le fait d'éliminer certains sujets de la conscience et l'archivage comme le fait de soustraire ces sujets à la circulation et à la connaissance du public (voir ci-dessus Assmann sur l'oubli). Il évoque aussi le parallèle que fait Freud entre la circoncision, créatrice de disjonctions, et l'archive comme réceptacle d'éléments démembrés. De telles métaphores peuvent être provocantes ou intrigantes, mais elles suscitent également une réponse différente, une réflexion sur les manières dont l'archive diffère de la répression et est non-violente. Comme pour toutes les « grandes théories », cela dépend des goûts et des tempéraments. Ce qui excite un théoricien en irrite un autre, mais nous devons pourtant aborder la manière dont ces idées peuvent être corroborées.
- 26 Nous allons envisager deux exemples de développement, d'abord l'archive comme mémoire et en second Internet comme archive.

## L'archive comme mémoire

- 27 Assmann et les autres chercheurs mettent l'accent sur le rôle des archives dans les processus de mémoire et d'oubli (voir aussi Foote, 1990 ; Craig 2002). Jimerson (2003) identifie quatre types de mémoire : personnelle, collective, historique et archivistique, et envisage les archives comme le réceptacle de la mémoire. Une personne possède des souvenirs personnels (souvent aidée en cela, dans les dernières années et selon les contextes culturels, par des écrits, des photographies et les encouragements des membres de la famille). Un groupe social reconnaît des souvenirs collectifs et sociaux et en discute [voir Bloch (1998) sur la relation complexe entre autobiographie et savoir social]. Selon Jimerson, la mémoire historique est le récit produit par les historiens sur la base

d'artefacts tels que des documents d'archives et des témoignages individuels. Il discute de la mémoire archivistique mais n'explore pas comment elle est reliée à la mémoire personnelle.

- 28 Steedman (2002 : 68) affirme avec force que la mémoire n'est pas comme une archive. Comme elle le fait remarquer, les archives ont des limites (quelques-unes) et sont, elles-mêmes, des créations humaines. Les archivistes écartent et rejettent des *éléments* selon des processus très différents de ceux qui sont mis en œuvre dans le processus de l'oubli, et de façon irrémédiable (à l'inverse de la mémoire qui peut réactiver des souvenirs oubliés) comme, dans un catalogue d'archives, les dossiers marqués « détruits par l'action ennemie durant la deuxième guerre mondiale » (*ibid.*).
- 29 Rose (2009) fournit une autre démonstration de la différence. Il analyse une étude portant sur le récit fait par des étudiants de l'attaque du World Trade Center en 2001, puis de la reformulation de leur description un an après. Il explique que « l'énorme différence entre le premier et le deuxième récit indique simplement combien la mémoire des événements tragiques est fragile. Bien loin d'enregistrer passivement le passé, nous le reconstruisons activement dans notre mémoire » (p. 66). Ainsi « les documents d'archives ne sont pas des souvenirs, mais plutôt des déclencheurs, des repères qui permettent la reconstruction des événements passés » (Meehan, 2009 : 160 ; voir aussi Best, 2010 : 152).
- 30 Cette reconstruction active affecte non seulement la mémoire personnelle et la mémoire collective, mais aussi, finalement, la mémoire historique : chaque génération construit de nouveaux récits sur le passé, souvent à partir des mêmes corpus de « preuves ».

### Internet comme archive

- 31 Beaucoup d'auteurs décrivent Internet comme une archive (p. ex. Ogle, 2010). Cette affirmation est à relativiser. Les archivistes façonnent les archives, décident des documents qui vont en faire partie et comment ils seront catalogués. En apparence (mais en apparence seulement<sup>26</sup>), le World Wide Web accepte tout, indexe tout automatiquement, mais ne catalogue pas. Cette question de l'indexation a abouti au développement du Web sémantique avec des connexions intelligentes et des systèmes d'indexation. Mais ce nouveau Web a moins bien réussi que le WWW. Certains voient les tags des utilisateurs comme une alternative aux ontologies strictement définies du Web sémantique (Shirky, 2008). De plus, comme les critiques des moteurs de recherche l'ont souligné, bien que Google, Bing et les autres moteurs de recherche indexent la plus grande part du web (mais pas tout), si la référence que vous cherchez figure au milieu de cinq millions de résultats, elle est pratiquement perdue et inaccessible. Les archivistes (ou leurs équivalents) jouent donc encore un rôle capital dans la création et la gestion des métadonnées sur lesquelles se basent les moteurs de recherche pour proposer des réponses aux questions qui leur sont posées. De plus, une bonne formation est toujours nécessaire pour maîtriser la logique et ses applications à la recherche (Grigg, 1991 ; Gilliland Swetland, 2000).
- 32 Poursuivant cette mise en garde sur les approches conceptuelles des archives, je vais conclure cette première partie en envisageant deux modèles relativement récents, encore en cours de développement et d'une hardiesse prometteuse.

## Deux modèles pour les archives

- 33 Je vais maintenant considérer deux différentes approches qui pourraient constituer la base d'une autre façon d'envisager les archives : les « orphelinats » (ou « hospices ») et les archives « performances<sup>27</sup> » (les archives des performances).

### Les orphelinats et les hospices

- 34 Les travaux orphelins sont très présents dans les discussions sur le copyright (Usai, 1999 ; Strategic Content Alliance *et al.*, 2009). Ces travaux n'ont pas d'auteur identifiable ou de détenteur du *copyright*. Cette absence pose des problèmes aux chercheurs et aux archivistes (spécialement parce que le *fair use* des droits de citation pour les films est moins bien fixé que pour les textes imprimés) : dans la loi sur le droit d'auteur, une autorisation est nécessaire pour copier des contenus. Le droit d'auteur a été étendu à soixante-dix ans après la mort du créateur<sup>28</sup>. Si le créateur est inconnu, on ne peut pas savoir si le droit d'auteur est toujours en vigueur ou non.
- 35 Cohen et Usai rapportent que certains cinéastes utilisent avec une grande efficacité des « films orphelins ». Récemment, des centres d'archives comme le département des archives sonores de la British Library (qui conserve de nombreux enregistrements orphelins) ont mis à la disposition des chercheurs un nombre important d'enregistrements sonores après avoir passé toute une série d'accords avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (World Intellectual Property Organization, WIPO)<sup>29</sup>.
- 36 Pour Cohen (2004), « le terme archives cinématographiques est inopérant pour comprendre les politiques qui régissent les vies complexes des films. [Usai, 1999] suggère que penser l'archive comme un "orphelinat pour films" évoque, de manière plus large, un film avec sa progéniture. Une copie originale se reproduit en beaucoup d'enfants et autant de potentiels orphelins » (p. 722). Greetham (1999) parle des centres archives qui assurent une « garde protectrice » des matériaux qui y sont déposés (p. i), ce qui revient à utiliser les mêmes termes que ceux utilisés lorsqu'on parle d'un orphelinat. Cependant, le titre que j'ai donné à cette section introduit également l'idée d'hospice. Les archives peuvent aussi être le lieu où les documents prennent le chemin de l'oubli qui a été planifié pour eux<sup>30</sup> ou bien celui du « bureau des lettres mortes de la mémoire vivante » (Hutchens, 2007 : 38). Quiconque a travaillé sur du papier acide a déjà probablement vu un document se désintégrer alors même qu'il s'apprêtait à le lire. Ceux qui ont en charge les orphelinats s'occupent de ceux dont ils ont la responsabilité, négocient avec leur administration et espèrent qu'un avenir sûr et heureux leur sera assuré. Les hospices cherchent à s'assurer que la mort soit convenablement gérée pour les patients comme pour leurs familles. Les parallèles avec le travail des archivistes sont évidents, mais les risques sont amplifiés.

### Les archives des « performances »

- 37 Les études sur le théâtre suggèrent un autre modèle : Geiger *et al.* (2010 : 16-17) discutent des questions de la perte de contexte (des entretiens par exemple) qui limite la possibilité de réutiliser des données qualitatives. De ce point de vue, les études sur les performances théâtrales sont exemplaires parce que la musique, le texte d'un spectacle et même les

enregistrements, tels qu'on peut le faire actuellement, diffèrent profondément de la représentation elle-même (pas de spectateurs, aucune possibilité d'interactions avec le public ou les autres acteurs, etc.). Pour autant, malgré leurs lacunes, les archives des performances théâtrales sont toujours précieuses. De la même façon, les matériaux archivistiques et en particulier les archives des recherches anthropologiques, les notes de terrain, les entretiens enregistrés doivent être envisagées comme les archives d'une « performance » de recherche. Les chercheurs en « performances studies<sup>31</sup> » qui travaillent sur ces questions ont longtemps réfléchi sur l'incomplétude et la subjectivité de ces matériaux d'archives (voir Taylor, 2003<sup>32</sup> ; Schechner, 1985 ; Jones *et al.*, 2009).

- 38 Taylor voit le terrain ethnographique comme une performance (2003 : 75-78) et utilise l'idée de substitution (*idem* : 46, 174 citant Roach) pour saisir le processus actif de création/recréation et de transmission culturelle, envisageant ainsi la mémoire culturelle comme un processus (process) et de là comme une performance. Ainsi les matériaux archivistiques sont-ils les substituts des événements qui ont procédé à leur création (et les documents numérisés les substituts des originaux matériels). Phelan (1993) insiste sur l'impossibilité d'archiver des performances en tant que performances (leur statut est différent quand on y a accès par l'intermédiaire d'un enregistrement), ainsi que sur le fait que des entretiens (ethnographiques ou non) sont en eux-mêmes des performances parce qu'ils sont (de façon plus ou moins structurée) le produit d'une interaction humaine. Geiger *et al.* (2010) concluent : « Beaucoup de chercheurs gardent par-devers eux les matériaux de leur recherche après la fin du projet au cours duquel ils ont été collectés, en imaginant qu'ils auront par la suite la possibilité de réutiliser eux-mêmes ces matériaux. Toutefois, la nature éphémère des entretiens, en tant que performance, représente un véritable défi aussi bien pour les chercheurs qui veulent réutiliser ces données qualitatives, que pour ceux qui conduisent les entretiens qualitatifs » (p. 18).
- 39 La combinaison de ces deux idées produit un modèle d'archives orphelinats pour des substituts (plus ou moins fragiles), certains ne devant pas survivre longtemps. Cette notion propose un autre point de vue sur la discussion qui précède, spécialement si on peut redonner voix aux morts, leur rendre leur capacité d'agir, s'ils peuvent subvertir le présent. La manière de se soucier de traces futures (peut-être subversives), sans savoir quels substituts seront importants ou non, fait partie de la fascination (et de la pression) inhérentes à la gestion des archives.

## 2<sup>e</sup> partie : Les archives anthropologiques [traduction V. Ginouvès]

### Archiver le travail des anthropologues

- 40 L'anthropologie a toujours eu un caractère réflexif. Le journal de Malinowski en est un parfait exemple, ainsi que les carnets, plus anciens, de Haddon<sup>33</sup>. Même avant que ne s'affirme l'influence de Malinowski, il existait déjà des initiatives d'archivage de sources documentaires produites par des missionnaires<sup>34</sup>, des explorateurs et des anthropologues. Sans s'attarder sur les relations qui peuvent exister entre l'archivage et la réflexivité, ni sur le sujet litigieux de savoir si les productions de la recherche anthropologique sont bien des « données », je voudrais me recentrer sur d'autres débats en cours.

- 41 Au risque d'un anachronisme évident, je remarque que lorsque les archives les plus anciennes ont été créées (comme celles du Smithsonian de Washington ou celles de l'Institut royal d'anthropologie du Royaume-Uni), les préoccupations éthiques concernant leur contenu, leurs usages possibles ou leurs accès n'ont pas été discutées. Avant de prendre en considération les initiatives récentes et les problèmes de la conservation numérique, je me pencherai en premier lieu sur les anthropologues, sur leurs réticences à archiver leurs notes de terrain ainsi que sur les codes éthiques en vigueur.

## Tensions à l'intérieur des codes éthiques : des recommandations contradictoires

- 42 Il existe un certain nombre de codes éthiques sur l'archivage et l'anonymisation dont je vais relever les contradictions<sup>35</sup>.

### L'anonymisation

- 43 L'anonymisation est difficile à réaliser spécialement avec les photographies et les enregistrements vidéo ; elle est également coûteuse à mettre en œuvre et peut échouer à cacher l'identité des informateurs à ceux qui voudraient les identifier. On peut rarement anonymiser les titulaires de charge officielle et les personnes en position de pouvoir ou de responsabilités (voir Corti *et al.*, 2000, 2005 ; et surtout Rock, 2001). L'anonymisation soustrait des données du champ de la « Loi sur la liberté de l'information »<sup>36</sup> britannique ou « Loi sur la protection des données »<sup>37</sup>, pour lesquels on retrouve des législations équivalentes dans d'autres pays. Cependant, les clés de l'anonymisation peuvent être brisées si les informations sont conservées, car elles peuvent faire l'objet d'une demande officielle en vertu de ces lois. C'est pour cela que l'anonymisation archivistique est à prendre ou à laisser. Même un chercheur ne devrait pas pourvoir la défaire.
- 44 Au Royaume-Uni, la « Loi sur la protection des données » autorise la conservation d'enregistrements personnels à condition que ces derniers soient anonymisés. Toutefois, l'anonymisation réussie de certains corpus de données de recherche aurait empêché des futurs chercheurs d'entreprendre certains de leurs travaux, qu'il s'agisse d'historiens comme Mark Steedman ou Michel Foucault, à la suite de Michelet, ou d'anthropologues comme Alan Macfarlane ou Peter Laslett. Elle empêcherait également les descendants des personnes qui ne seraient plus nommées de découvrir ce qu'ont dit leurs ancêtres. Les documents anonymisés pourraient donc s'avérer moins utiles aux communautés indigènes que ceux où le nom a été conservé<sup>38</sup>.
- 45 L'hypothèse selon laquelle les données doivent être anonymisées entre en conflit avec le droit moral de tout individu d'être reconnu comme véritable auteur de ses dires. Il existe une différence significative sur la façon d'appréhender l'anonymat entre les présumés des codes des sciences sociales (qui acceptent l'anonymat) et ceux de l'histoire orale [qui acceptent que les noms soient préservés, sauf cas exceptionnels (Ward, 1995 ; Caplan, 2010 : 17)]. En effet, Parry et Mauthner (2004) considèrent l'histoire orale comme un modèle de bonnes pratiques pour les travaux de sociologie qualitative et comme l'écrit Fowler (1995 : p. 67) « l'anthropologue des Hopis, Hartman Lomawaima, considère que l'anonymat perpétue la posture "nous - eux", impliquant que seuls les anthropologues peuvent donner du sens aux données sur la tradition ». Au bout du compte, la loi relative à la protection des données au Royaume-Uni (DPA) ne protège pas les personnes décédées

et ne donne pas non plus de droits à leurs parents (un individu ne peut pas demander à la Data Protection Act ce qu'un parent décédé aurait pu faire de son vivant). Simpson (2011) fait état d'un décalage entre les procédures d'évaluation éthique et la réalité de la recherche ethnographique en soulignant la différence entre l'éthique portant sur les « sujets humains » et les « sujets sociaux » (p. 380).

46 Ces questions avaient déjà été abordées par Caplan (2010 : 17) :

C'est une façon de "rendre" les données aux personnes avec lesquelles nous avons travaillé, et de servir de gardiens de leurs archives. [...] L'archivage nous oblige à classer nos sources d'une manière que nous n'aurions pas forcément imaginée de sorte qu'elles deviennent au moins partiellement intelligibles aux autres [...] et grâce à cela nous les voyons aussi sous un autre angle.

Troisièmement, cela permet à d'autres chercheurs de faire usage de nos données, peut-être un peu différemment de ce que nous aurions pu faire nous-mêmes compte tenu du fait qu'ils vont les lire avec leurs propres yeux, pas avec les nôtres. De plus, cela nous permet de laisser à d'autres des matériaux que nous n'avons pas publiés puisque nous savons que la plupart des chercheurs en sciences sociales recueillent beaucoup plus de données que celles qu'ils utilisent réellement. Enfin, cela permet de comparer non seulement notre propre travail et celui des autres, mais aussi [...] nos données de prépublication avec ce que nous écrivons et publions, donnant en cela un aperçu du processus de construction de la connaissance.

Toutefois, l'archivage des données [...] fait que les choses échappent à notre contrôle. En effet, nous signons des formulaires de dépôt qui donnent des droits de propriété intellectuelle aux institutions d'archivage qui permettent aux matériaux d'être lus, regardés ou écoutés par de nombreuses autres personnes incluant potentiellement les sujets de ces recherches. Qui sait ce que tous ces gens vont en faire ? Face à cette question, nous sommes vraiment les otages du hasard.

## Consentements

47 Les codes d'éthique demandent que le consentement pour l'archivage soit discuté avec les personnes qui participent à la recherche, ce qui est particulièrement difficile à obtenir. Une fois les données archivées, elles peuvent être consultées par des inconnus qui ont la possibilité de les utiliser d'une autre manière (y compris pour l'écriture de fiction). Est-ce qu'un chercheur peut obtenir un consentement préalable valable s'il ne peut expliquer l'usage dont les données feront l'objet dans le futur (Parry et Mauthner, 2004 : 147) ? Certains spécialistes de l'éthique s'appuient sur cela pour penser que les données anthropologiques, comme les prélèvements médicaux, devraient être détruits pour éviter leurs réutilisations sans nouvelles permissions explicites. Paradoxalement, la plupart des anthropologues ne veulent ni détruire leurs matériaux de terrain, ni les archiver. Les anthropologues comptent bien consulter leurs notes de terrain tout au long de leur carrière dans le cadre de différents projets de recherches. Ils sont nombreux à considérer que ces codes éthiques – qui rendent ces pratiques illégitimes – présentent des défauts. La recherche participative<sup>39</sup> apporte une solution (partielle) qui convient parfaitement à l'anthropologie sociale et culturelle mais embarrasse les comités d'éthique. Dans ce modèle peu de choses sont fixées à l'avance, ni le détail du sujet de recherche, ni le consentement à participer (et à archiver). Le(s) sujet(s), les protocoles d'archivage et les droits d'auteur des publications sont renégociés plusieurs fois durant le processus de recherche. Lorsque le travail sur le terrain est achevé, il peut s'avérer impossible de renégocier en personne mais, heureusement, le travail de terrain permet d'établir des paramètres qui donnent à l'anthropologue responsable les outils nécessaires pour décider

s'il faut ou non archiver les données et si oui dans quelles conditions. Il faut espérer, mais c'est encore mieux avec un encadrement. La signature d'un document peut satisfaire les bureaucrates (les comités d'éthique de l'Institutional Review Board<sup>40</sup>) et facilite les questions juridiques mais ne fournit pas la garantie que l'esprit de l'accord sera respecté. Anderson et Younging (2010)<sup>41</sup> préconisent la mise en place de protocoles (plutôt que de règles ou de lois) pour fournir des conseils pratiques et utiles tout en reconnaissant la nécessité d'une flexibilité conjoncturelle, culturellement sensible.

- 48 L'étude de Campbell (2010) conclut que les cadres participatifs et collaboratifs ont des limites. Des problèmes particuliers existent en ce qui concerne les approches « studying up » (ou « studying through »)<sup>42</sup>. Non seulement l'anonymisation peut s'avérer irréalisable, mais les sujets étudiés peuvent empêcher les publications s'ils ne sont pas d'accord avec les conclusions dégagées. S'il y a une injonction professionnelle à « dire la vérité au pouvoir », alors quelle est l'action éthique la plus appropriée (Simpson (2011 : 382) ? Il existe des injonctions professionnelles contradictoires. Par exemple, les professionnels du développement qui sont entrés en conflit avec Mosse (voir la discussion de Campbell) ne sont pas prêts d'accueillir d'autres anthropologues si bien que la recherche de Mosse a fermé la porte à des chercheurs ultérieurs. Une archive de la controverse de Mosse peut se révéler importante pour les futurs historiens du pouvoir et des politiques de développement de la fin du xx<sup>e</sup> siècle au Royaume Uni et en Inde. Peut-être faut-il que ces données soient archivées uniquement sous embargo (créant ainsi une « archive fermée » ; Harvard University Library Mellon Project Steering Committee 2002) impliquant que les chercheurs devront attendre, par exemple, jusqu'en 2070, pour lire les documents. Bien que les anthropologues aient longtemps étudié la question (Nader 1969 ou Forsythe 2001), les codes éthiques disent bien peu des dilemmes qui se posent quand on fait des recherches sur des individus de haut statut ou puissants. Macdonald (2002) a fait exception en acceptant l'impossibilité de l'anonymisation de son étude du musée des Sciences à Londres (p. 13).

## Double langage et réticence

- 49 Deux ouvrages *Preserving the anthropological record* (Silverman et Parezo, 1995) et *Fieldnotes* (Sanjek, 1990) traitent du sentiment de propriété que ressentent les chercheurs vis-à-vis de « leurs données » (voir aussi Zeitlyn, 2000 et Mason, 2007). Ces deux livres ont été écrits à ce sujet bien avant les mouvements de société tels que l'*Open Science* ou *Creative Commons* (excepté pour les logiciels) et avant que les bailleurs de fonds ne commencent à imposer l'archivage des données recueillies en même temps que leurs financements (voir Molinié et Mouton, 2008, section 4). Si les fonds publics financent la collecte des matériaux (données), alors les contribuables doivent avoir accès à ce que leurs impôts ont permis d'acquérir<sup>43</sup>. Mais cette politique peut être en contradiction directe avec les traditions culturelles de certaines communautés ethniques, concernant le secret et le contrôle de l'accès à l'information (Isaac, 2011).
- 50 De nombreux anthropologues interrogés par Jackson (1990) illustrent les contradictions identifiées par Jacques Derrida à propos des archives. Les anthropologues ont longtemps été réticents à l'idée de céder leurs notes de terrains ou d'en autoriser l'accès craignant d'en perdre le contrôle et une « mise à nu d'eux-mêmes et de leurs lacunes. Ils étaient pourtant réticents, pour s'assurer que cela n'arriverait jamais, à les brûler ou à les détruire d'une autre manière » (Jackson, 1990 : 10 ; voir aussi Mayer-Schönberger, 2009).

Povinelli (2011) est particulièrement honnête quand elle envisage la destruction de ses propres archives de recherche (p. 169). Jackson rapporte également une réticence à envisager explicitement un lien avec la mort<sup>44</sup> : ne pas laisser d'instructions ni de testament au sujet des données de la recherche, ou de ne pas penser aux conséquences de l'archivage<sup>45</sup>. Dans une publication collective Pienta *et al.* (2010) ont débattu longuement des réticences, des problèmes de confidentialité, et des avantages du partage dans le domaine des sciences sociales. Le potentiel de la réutilisation des sources est constamment mis en question bien qu'il ait été parfois clairement prouvé : Cunha (2006) traite de la création des archives de Ruth Landes. Bond, Lutkehaus et Plath (tous trois dans Sanjek, 1990) explorent leur implication avec les notes de terrain d'autres chercheurs, comme d'autres ont pu le faire avant eux (voir le numéro spécial d'*Ateliers d'anthropologie* : « L'Ethnologue aux prises avec les archives » édité par Molinié et Mouton). Aux anthropologues qui considèrent que « leurs notes n'ont aucune valeur ou sont indéchiffrables » (Jackson, 1990 : 10), on pourrait bien sûr leur demander pourquoi ces notes ont été conservées jusqu'ici, mais surtout leur dire qu'il ne s'agit pas de tout ou de ne rien conserver [Pina-Cabral (2011), Mason (2007) appellent à une « enquête épistémologique » pour briser une telle dichotomie]. Le lecteur idéal de la note de terrain est son auteur<sup>46</sup> parce qu'une note peut rafraîchir sa mémoire pour récupérer des « notes mentales » c'est-à-dire des notes de terrain « faites et gardées » dans la tête (Ottenburg, 1990 : 144). Cependant, d'autres lecteurs pourront toujours en retirer quelque chose. Lutkehaus raconte par exemple comment sa lecture des notes de terrain de Wedgwood a été modifiée après sa visite de leur terrain commun. J'ai moi-même tiré bénéfice de la lecture des notes de Rehfish dans le village où il les avait rédigées.

- 51 Je voudrais apporter une dernière réflexion toujours sur ces questions de réticence et de communicabilité. Décider de détruire ses données de terrain est une affirmation extrême de la propriété. Au-delà de ce sentiment de propriété, nombre d'anthropologues professionnels auraient besoin d'un rappel quasi marxiste car, en tant que salariés, légalement, ils ne sont pas les propriétaires des fruits de leurs travaux (Parry et Mauthner, 2004 : 141). La destruction est une extraordinaire affirmation de pouvoir (un acte d'orgueil) et elle empêche les collègues issus des communautés étudiées de reconsidérer nos travaux, comme l'a fait par exemple l'anthropologue Denis Douyon (2008) spécialiste des Dogon sur les archives Marcel-Griaule. D'autres, plus modestes, pensent que l'archivage est réservé aux plus réputés. À ceux-là, Leopold (2008) des *National Anthropological Archives* (Washington USA) répond :

Notre décision de collecter et préserver les données de terrain produites par *tous* les anthropologues américains reflète notre profonde conviction que les sources ethnographiques primaires ont une grande valeur, même les données produites par des universitaires peu connus ou qui ont relativement peu publié. En effet [...] nous sommes convaincus que ces données ont une valeur d'autant plus grande que les résultats de la recherche n'ont jamais été publiés. Ils incluent des informations qui documentent des régions du monde en train de vivre un changement social et culturel extrêmement rapide. C'est pourquoi, les notes de terrains des anthropologues permettent de conserver des enregistrements uniques de la vie sociale (§15, souligné dans l'original).

## Archives de l'anthropologie

- 52 Anthropologues et historiens font des recherches dans les mêmes archives. Les anthropologues posent des questions différentes de celles des historiens et souvent

apportent des compléments aux archives en travaillant avec des informateurs vivants. Des chercheurs comme Stoler, Dirks et Macfarlane travaillent au croisement de plusieurs frontières disciplinaires. La place manque ici pour discuter de l'usage que les anthropologues font des archives sauf quand il s'agit des archives des anthropologues incluant les données collectées par les chercheurs. Comme indiqué ci-dessus, quelques archives importantes ont été constituées au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Il est difficile de savoir si les archivistes pourront se charger de traiter toutes les données qui seront déposées dans les centres d'archives lorsque les anthropologues nés après la Seconde Guerre mondiale partiront à la retraite ou décéderont (voir note 43).

- 53 Un certain nombre d'institutions<sup>47</sup> conservent des archives comportant une quantité importante de données anciennes, celles qui portent sur des recherches effectuées après la Seconde Guerre mondiale, et enfin celles des anthropologues contemporains. Il existe aussi des institutions de référence qui donnent une vue d'ensemble et dressent un tableau de bonnes pratiques, telles que le *US Council for the Preservation of Anthropological Records* – Conseil Américain pour la Conservation des archives anthropologiques, le *Corpus français : Infrastructure de Recherche*<sup>48</sup>, et le *Qualidata* du Royaume-Uni<sup>49</sup>. Un numéro spécial du *Forum : Qualitative Social Research – Les enquêtes qualitatives de recherche sociale* répertorie les dispositions européennes actuelles (voir Corti, 2011).

## Les problèmes de la conservation des archives numériques

- 54 Les notes prises sur papier, les tirages photographiques traditionnels ainsi que les négatifs, laissés à l'abandon, seront encore probablement exploitables dans cent ans. Ce ne sera pas le cas pour les documents numériques. L'évolution constante des technologies de stockage et de lecture des archives numériques nécessite une vigilance permanente afin d'assurer un accès quotidien aux données (sans parler du futur). On connaît de nombreuses histoires abominables à propos de données piégées sur des supports qui ne sont plus lisibles. Le *Digital Curation Center* (Centre de Conservation des Données Numériques du Royaume-Uni) est un pionnier en matière de mise en place de solutions pratiques et de conseils aux particuliers et aux institutions<sup>50</sup>.
- 55 Il est plus coûteux (en termes de personnel et de matériel) de conserver des archives numériques que des archives papier. Cet état de fait n'est pas susceptible d'évoluer dans un avenir proche. Cependant, la croissance des archives numériques est plus aisée comparée à celle des archives papier (leur volume pourrait doubler sans accroissement significatif des coûts). Elles permettent également un accès depuis différents lieux qui aurait été impossible avec des archives traditionnelles. Cette situation ouvre des possibilités complexes et radicales.

## Conclusion : vers des archives radicales

- 56 Dans un travail d'équipe réalisé en Australie, Povinelli (2011) rêvait d'une archive accessible par *smartphone* avec GPS intégré. L'appareil reconnaîtrait l'identité et la localisation de l'utilisateur et le logiciel d'archivage serait configuré pour afficher des données soumises à ces deux variables et prendrait en compte les centres d'intérêt des utilisateurs. On peut imaginer un site sacré australien : se tenant à Sydney ou à New York, un jeune homme sans lien de parenté avec le site pourrait avoir une vision des données très différente (réduite), comparée à celle d'une femme âgée, originaire d'Europe, se

trouvant à proximité du site et cette dernière aurait encore une vue différente de celle d'un homme originaire du lieu. J'ai utilisé le verbe « rêver » pour faire le lien avec les traditions culturelles aborigènes australiennes, mais Povinelli ne se laisse pas entraîner par son imagination : la technologie pour mettre en œuvre un tel système existe et pourrait facilement être mise en œuvre.

57 Ce dispositif serait une « archive radicale » (Geismar, 2012). Il s'agit d'archives radicalement repensées et gérées, d'une manière qui remette en cause tout ce qui était tenu pour acquis jusqu'ici au sujet des questions juridiques, de la confidentialité ou des modèles de libre accès qui sont présentés en détail dans les licences sur les biens collectifs culturels (voir Brown, 1998, spécialement p.198, pour une discussion et des débats contradictoires plus larges ; voir Isaac, 2011 pour des études de cas comprenant une comparaison provocante des tentatives menées pour contrôler la diffusion et les accès aux données par des représentants d'un côté des Pueblo Zuni et de l'autre de l'église de scientologie). Comme certains musées qui travaillent avec des groupes autochtones, au cas par cas (par exemple, à Denver, voir Colwell-Chanthaphonh, 2011) ou collectivement (par exemple le Reciprocal Research Network<sup>51</sup>) en sont l'illustration, les archives radicales questionnent les anthropologues qui envisagent l'archivage de données de terrain. Colwell-Chanthaphonh (2011) constate que l'attitude diffère selon les différents groupes ethniques : il n'y a pas toujours d'unanimité au sein d'un groupe et les attitudes peuvent changer au fil du temps. Par exemple, les chrétiens « nés de nouveau » (*born again*) peuvent être des iconoclastes (au sens propre) exaltés. Les archivistes (parce qu'ils sont les seuls à qui cette mission peut être confiée) peuvent-ils trancher entre les demandes de destruction de symboles païens de ceux qui réfutent l'idolâtrie et les demandes de ceux qui respectent les pouvoirs de ces symboles. Colwell-Chanthaphonh reconnaît la complexité de cette question pour les conservateurs de musées et les archivistes. Tenter d'atténuer cette complexité amène les institutions à dialoguer avec des groupes qui, historiquement, n'ont pas pris part aux discussions. Cette méthode ne redressera pas les torts de l'invasion, de la colonisation ou du capitalisme mais elle est réalisable à la petite échelle d'une archive. Selon moi, une mise en garde de taille s'impose : un travail exemplaire en Australie et en Amérique du Nord est en cours. Il ne faudrait pas imposer les normes culturelles de ces groupes à d'autres, pas plus qu'il ne faudrait forcer ces groupes à suivre les normes occidentales (Descola, 1998 : 209). Toutes les traditions culturelles n'exigent pas le secret (comme le font les Zuni) ou le respect envers les morts par la destruction des photographies des défunts (comme dans les traditions australiennes).

58 Qu'est-ce que cela implique pour les anthropologues dont les données sont (potentiellement) archivables ? Premièrement, ils doivent regarder avec attention leurs notes et leurs disques durs afin d'organiser (au moins *a minima*) ce qu'ils possèdent. Ce n'est qu'à ce moment qu'il peut y avoir une discussion intéressante sur les différentes manières d'archiver. Ensuite ils peuvent discuter de ce qui peut et devrait être fait avec les représentants des communautés sources (si cela est possible et n'a pas déjà été entrepris) ainsi qu'avec d'éventuels lieux de dépôt. Les échanges sur les possibilités d'archivage doivent s'engager au préalable, au moment où les données sont collectées. Telle est l'exigence fondamentale d'un guide de bonnes pratiques. Cependant, nous nous devons d'être réalistes : la recherche doctorale est habituellement réalisée par de jeunes chercheurs qui discutent souvent avec des gens de leur âge sur le terrain. À cet âge les

êtres humains ne voient ni le vieillissement ni la mort. Il est donc irréaliste de s'attendre à ce qu'ils engagent des conversations importantes sur ce qu'il se passera après leur mort.

- 59 Mais ce n'est pas une excuse pour ne rien faire. Quand ils font de la recherche et qu'ils envisagent d'archiver leurs matériaux, les anthropologues se trouvent confrontés à des contraintes aussi bien critiques, éthiques, morales que juridiques. Abstraction faite de l'aspect juridique, nous cherchons (a) à ne pas nuire, (b) à faire preuve de droiture envers ceux avec lesquels nous travaillons (c) et à aider nos successeurs, pour autant que cela est compatible avec ces deux premiers principes. Ces principes sont très variables selon le contexte culturel [ce qui limite notre capacité à formuler des décrets, directives ou protocoles ; ce que Brown qualifie de « réalisme éthique » (1998 : 200)]. Ainsi, en tant qu'individus particulièrement capables de comprendre les spécificités culturelles, nous devons définir l'attitude adaptée à chaque situation d'archivage et, et ce à travers des négociations complexes et des discussions avec différents agents. Si cette pratique devient la norme, alors nous aurons progressé.
- 60 Les anthropologues se placent dans une position intermédiaire : à la fois acteurs dans le monde de l'art et de la science, de la recherche ethnographique. Sur le long terme, cette ambivalence entraîne des relations complexes et parfois tendues avec les personnes étudiées, les bailleurs de fonds et les archivistes. À la question de savoir si nous devons archiver et si oui de quelle manière, il n'existe pas de réponse simple (et peut-être ne devrions-nous pas en chercher). Tout en facilitant l'accès et en multipliant les types de données, les supports numériques complexifient la gestion des archives. Ils augmentent les possibilités de mauvaises interprétations des données, mais aussi de ré-analyses créatives et facilitent l'implication des communautés. Cependant, le passage au numérique ne modifie pas en profondeur les enjeux conceptuels des relations entre les anthropologues et les archives. Comme nous l'avons évoqué, les archives sont liées à des questions théoriques plus larges qui prennent en compte la nature des représentations. C'est pour cela que ces questions ne peuvent se résoudre par la simple référence à un code éthique ou à des comités. Les archives sont bien sûr un substitut pour l'anthropologie.

---

## BIBLIOGRAPHIE

[Entre crochets les éditions françaises des textes proposés]

**ANDERSON, Jane** et **YOUNGING, Gregory**

2010 *Discussion paper on protocols : Prepared for the Canadian public art funders (CPAF) professional development meeting on aboriginal arts. Session on protocols* (Canadian public art funders - CPAF)

[document en ligne, inaccessible le 18/10/2018].

**APPADURAI, Arjun**

1993 *Number in the colonial imagination*, in Carol Appadurai Breckenridge ; Peter van der Veer, (éd.), *Orientalism and the postcolonial predicament : Perspectives on South Asia* (Philadelphia, University of Pennsylvania) : 314-139.

**ASAD, Talal**

2002 Ethnographic representations, statistics and modern power, in Brian Keith Axel (éd.), *From the margins : Historical anthropology and its futures* (Durham, NC/London : Duke) : 66-91.

**ASSMANN, Aleida**

2010 Canon and archive, in Astrid Erll et Aansgar Nünning (éd.), *A companion to cultural memory studies. An international and interdisciplinary handbook* (Berlin/New York, Walter de Gruyter) : 97-107.

**AXEL, Brian Keith (éd.)**

2002 *From the margins : historical anthropology and its futures* (Durham, NC/London, Duke Univ. Press).

**BALLANTYNE, Tony**

2001 Archive, state, discipline : power and knowledge in South Asian historiography, *New Zealand journal of Asian studies*, 3, 1 : 87-105.

**BASTIAN, Jeannette Allis**

2003 *Owning memory : How a Caribbean community lost its archives and found its history* (Westport, CT : Libraries Unlimited).

**BAYLY, Chris A.**

1996 *Empire and information : Intelligence gathering and social communication in India, 1780-1870* (Cambridge, UK, Cambridge University Press).

**BEST, Stephen**

2010 Neither lost nor found : Slavery and the visual archive, *Representations*, 113 : 150-163.

**BLOCH, Maurice**

1998 Autobiographical memory and the historical memory of the more distant past, in : *How we think they think. Anthropological approaches to cognition, memory, and literacy* (Boulder, CO : Westview) : 114-127.

**BLOCH, Marc**

1954 *The Historian's Craft* (Manchester, Manchester University Press) [Traduction de : *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien* (Paris, A. Colin, 1949)].

**BLOUIN, Francis X. et ROSENBERG, William G.**

2007 *Archives, documentation, and institutions of social memory : Essays from the Sawyer Seminar* (Ann Arbor, University of Michigan Press).

**BORGES, Jorge Luis**

1964 Funes the memorious, in *Labyrinths* (New York : New Directions Publication Corp.) : 65-71 [Édition française : Funès ou la mémoire, in *Fictions* (Paris, Gallimard, 1979, coll. Folio) : 127-136].

**BORGMAN, Christine L.**

2007 *Scholarship in the digital age : Information, infrastructure, and the Internet* (Cambridge/MA, MIT Press).

**BOURDIEU, Pierre**

1977 Outline of a theory of practice (Cambridge, Cambridge University Press) [Traduction de : *Esquisse d'une théorie de la pratique précédé de trois études d'ethnologie Kabyle* (Genève, Paris, Droz, 1972)]

**BRECKENRIDGE, Carol A. et VAN DER VEER, Peter (éd.)**

1993 *Orientalism and the postcolonial predicament : perspectives on South Asia* (Philadelphia, University of Pennsylvania Press).

**BROWN, Michael F.**

1998 Can Culture Be Copyrighted ? *Current Anthropology*, 39 (2) : 193-222.

**BURTON, Antoinette M.**

2003 *Dwelling in the archive : Women writing house, home, and history in late colonial India* (New York : Oxford University Press).

**BURTON, Antoinette M.** (ed.)

2005 *Archive stories : Facts, fictions, and the writing of history* (Durham, NC : Duke University Press).

**CAMPBELL, John R.**

2010 The « problem » of ethics in contemporary anthropological research, *Anthropology matters*, 12 (1) : 1-17.

**CAPLAN, Pat**

2010 Something for posterity or hostage to fortune ? Archiving anthropological field material, *Anthropology today*, 26 (4) : 13-17.

**CARRARD, Philippe**

2002 Une historienne et le « personnel » : *Le Goût de l'archive* d'Arlette Farge. *Sociétés et représentations*, 13 (1) : 227-245.

**Center for social media**

2005 *Documentary filmmakers' statement of best practices in fair use* (Center for media and social impact), en ligne : [http://archive.cmsimpact.org/sites/default/files/fair\\_use\\_final.pdf](http://archive.cmsimpact.org/sites/default/files/fair_use_final.pdf) (consulté le 16/10/2018).

**CHERCHI USAI, Paolo**

1999 What is an orphan film ? Definition, rationale, and controversy, in *Orphans of the storm : saving the orphan films in the digital age symposium* (University of South Carolina, September 23) en ligne : <http://www.sc.edu/filmsymposium/archive/orphans2001/usai.html> (consulté le 16/10/2018).

**CHILDS, Becky, VAN HERK, Gerard et THORBURN, Jennifer**

2011 Safe harbour : Ethics and accessibility in sociolinguistic corpus building, *Corpus linguistics and linguistic theory*, 7 (1) : 163-180.

**CICOUREL, Aaron Victor**

1968 *The social organization of juvenile justice* (New York, Wiley)

**CLIFFORD, James**

1985 Objects and others - an afterword, in George W. Stocking (éd.), *Objects and others : Essays on museums and material culture* (Madison, University of Wisconsin Press) : 236-246 [History of anthropology, 3].

1997 Museums as contact zones, in J. Clifford (éd.) *Routes : Travel and translation in the Late Twentieth Century* (Cambridge/MA, Harvard University Press) : 188-219.

**COHEN, Emily**

2004 The orphanista manifesto : orphan films and the politics of reproduction. *American anthropologist*, 106 (4) : 719-731.

**COHN, Bernard S.**

1987 *An Anthropologist among the historians and other essays* (Delhi, Oxford, Oxford University Press).

**COLWELL-CHANTHAPHONH, Chip**

2011 Sketching knowledge : Quandaries in the mimetic reproduction of Pueblo ritual, *American ethnologist*, 38 (3) : 451-467.

**COMAROFF, Jean et COMAROFF, John L.**

1991 *Of revelation and revolution. Volume 1 : Christianity, colonialism and consciousness in South Africa* (Chicago, University of Chicago Press).

**COMAROFF, John L. et COMAROFF, Jean**

1992 *Ethnography and the historical imagination* (Oxford, Westview).

**COOK, Terry**

2007 Remembering the future : Appraisal of records and the role of archives in constructing social memory, in Francis X Blouin et William G Rosenberg (éd.), *Archives, documentation, and institutions of social memory : Essays from the Sawyer seminar* (Ann Arbor, University of Michigan Press) : 169-181.

**CORTI, Louise**

2011 The European landscape of qualitative social research archives : Methodological and practical issues, *Forum : Qualitative social research/Sozialforschung*, 12 (3), en ligne : <http://www.qualitative-research.net/index.php/fqs/article/view/1746> (consulté le 16/10/2018).

**CORTI, Louise, DAY, Annette et BACKHOUSE, Gill**

2000 Confidentiality and informed consent : Issues for consideration in the preservation of and provision of access to qualitative data archives, *Forum : Qualitative social research/Sozialforschung*, 1 (3), en ligne : <http://www.qualitative-research.net/index.php/fqs/article/view/1024> (consulté le 16/10/2018).

**CORTI, Louise, WITZEL, Andreas et BISHOP, Libby**

2005 On the potentials and problems of secondary analysis. An introduction to the FQS special issue on secondary analysis of qualitative data, *Forum : Qualitative social research/Sozialforschung*, 6 (1), en ligne : <http://www.qualitative-research.net/index.php/fqs/article/view/498> (consulté le 16/10/2018).

**COULTHARD, Malcolm**

2002 Whose voice is it ? Invented and concealed dialogue in written records of verbal evidence produced by the police, in Janet Cotterill (éd.), *Language in the legal process* (London, Palgrave Macmillan) : 19-34.

**CRAIG, Barbara**

2002 Selected themes in the literature on memory and their pertinence to archives, *American archivist*, 65 (2) : 276-289.

**CROWLEY, Patrick**

2007 *Pierre Michon : The afterlife of names* (Oxford/New York, Peter Lang).

**CUNHA, Olívia Maria Gomes da**

2004 Imperfect tense : An ethnography of the archive = Tempo imperfeito : uma etnografia do arquivo, *Mana*, 10 (2) : 287-322, en ligne : [http://socialsciences.scielo.org/pdf/s\\_mana/v1nse/scs\\_a01.pdf](http://socialsciences.scielo.org/pdf/s_mana/v1nse/scs_a01.pdf) (consulté le 16 :10/2018).

**DADOS, Nour**

2009 Anything goes, nothing sticks : Radical stillness and archival impulse, *M/C Journal. A journal of media culture*, 12 (1), en ligne : <http://journal.media-culture.org.au/index.php/mcjournal/article/view/126> (consulté le 16/10/2018).

**DAVIES, Natalie Zemon**

1987 *Fiction in the archives : Pardon tales and their tellers in sixteenth-century France* (Cambridge, Polity).

**DERRIDA, Jacques**

1995 Archive fever. A Freudian impression, *Diacritics*, 25 : 9-63 [Traduction de : *Mal d'archive : une impression freudienne* (Paris, Galilée, 1995)].

2002 Archive fever in South Africa, in Carolyn Hamilton et Harris Verne (éd.), *Refiguring the Archive* (Cape Town, David Philip) : 38-80.

**DESCOLA, Philippe**

1998 Comment on « *Can Culture Be Copyrighted ?* », *Current Anthropology*, 39 (2) : 208-209.

**DIRKS, Nicolas**

1993 Colonial histories and native informants : biography of an archive, in Carol A. Breckenridge et Peter Van der Veer (éd.), *Orientalism and the Postcolonial Predicament : Perspectives on South Asia*. (Philadelphia, University of Pennsylvania) : 279-313.

**DIRKS, Nicolas B.**

2002 Annals of the archive : Ethnographic notes on the sources of history, in Brian Keith Axel (éd.), *From the margins : Historical anthropology and its futures* (Durham, NC/London, Duke University Press) : 47-65.

**DOUYON, Denis**

2008 Le regard d'un ethnologue malien sur les archives du Fonds Marcel-Griaule. *Ateliers d'anthropologie*, 32, en ligne : <http://ateliers.revues.org/3062> (consulté le 18/10/2018).

**EASTWOOD, Terry et MACNEIL, Heather**

2010 *Currents of archival thinking* (Santa Barbara, Libraries Unlimited).

**ECHEVARRÍA, Roberto González**

1990 *Myth and archive : A theory of Latin American narrative* (Cambridge, UK, Cambridge University Press).

**ERIKSON, Patricia Pierce, WARD, Helma et WACHENDORF, Kirk**

2002 *Voices of a thousand people : The Makah cultural and research center* (Lincoln, University of Nebraska Press).

**ERNST, Wolfgang**

1999 Archival action : the archive as ROM and its political instrumentalization under National Socialism, *History of the human sciences*, 12 (2) : 13-34.

**FABIAN, Johannes**

2008 *Ethnography as commentary : Writing from the virtual archive* (Durham, NC, Duke University Press).

**FARGE, Arlette**

[1989] 1997 *Le Goût de l'archive* (Paris, Édition du Seuil).

**First Archivist Circle**

2007 *Protocols for native American archival materials*, en ligne : <http://www2.nau.edu/libnap-p/protocols.html> (consulté le 16/10/2018).

**FOOTE, Kenneth**

1990 To remember and forget : Archives, memory, and culture, *American archivist*, 53 (3) : 378-392.

**FORSYTHE, Diana**

2001 *Studying those who study us : An anthropologist in the world of artificial intelligence* (Stanford, Stanford University Press).

**FOUCAULT, Michel**

1967 *Madness and civilisation : A history of insanity in the age of reason* (London, Tavistock)

[Traduction de : *Histoire de la folie à l'âge classique : folie et déraison* (Paris, Plon, 1961)].

1970 *The order of things : An archaeology of the human sciences* (London, Tavistock) [Traduction de : *Les mots et les choses : une archéologie des sciences humaines* (Paris, Gallimard, 1966)].

1977 *Discipline and punish : The birth of the prison* (London, Allen Lane) [Traduction de : *Surveiller et punir : naissance de la prison* (Paris, Gallimard, 1975)].

1980 *Power/Knowledge : Selected interviews and other writings, 1972-1977* (Brighton, Harvester)

**FOWLER, Catherine S.**

1995 Ethical considerations, in Sydel Silverman, Nancy J Parezo (éd.), *Preserving the anthropological record* (New York, Wenner-Gren foundation for anthropological research) : 63-72.

**FRESHWATER, Helen**

2003 The allure of the archive, *Poetics today*, 24 (4) : 724-758 [republié en 2007 sous le titre : The Allure of the archive, performance and censorship, *Movable Type*, vol. 3 *Archives from memory to event*, 24 p., en ligne : <http://discovery.ucl.ac.uk/1572359/1/Helen%20Freshwater.pdf> (consulté le 16/10/2018)].

**FYFE, Gordon**

2006 Sociology and the social aspects of museums, in Sharon Macdonald (éd.), *A companion to museum studies* (Malden, Oxford, Blackwell) : 33-49.

**GARFINKEL, Harold**

[1967] 1984 "Good" organizational reasons for "bad" clinic records, in H. Garfinkel, *Studies in Ethnomethodology* (Cambridge, Polity Press) : 186-207.

**GEARY, Patrick J.**

1994 Archival memory and the destruction of the past, in P. J Geary, *Phantoms of remembrance : Memory and oblivion at the end of the First Millennium* (Princeton, Princeton University Press) : 81-114.

**GEIGER, Till, MOORE, Niamh et SAVAGE, Mike**

2010 The archive in question. *ESRC National centre for research methods review paper* (University of Manchester), en ligne : [http://eprints.ncrm.ac.uk/921/1/Moore\\_review\\_paper\\_march\\_10.pdf](http://eprints.ncrm.ac.uk/921/1/Moore_review_paper_march_10.pdf) (consulté le 16/10/2018).

**GEISMAR, Haidi**

2012, Museums + digital = ?, in Heather A. Horst et Daniel Miller (éd.), *Digital anthropology* (London, New-York, Berg) : 266-288.

**GILLILAND, Anne et MCKEMMISH, Sue**

2004 Building an Infrastructure for Archival Research, *Archival science*, 4 (3) : 148-197.

**GILLILAND-SWETLAND Anne J.**

2000 Archival research : A "new" issue for graduate education, *American archivist*, 63 (2) : 258-270.

**GOSDEN, Chris, LARSON, Frances et PETCH, Alison**

2007 *Knowing things : Exploring the collections at the Pitt Rivers Museum, 1884-1945* (Oxford, Oxford University Press).

**GRACY, Karen Frances**

2001 *The Imperative to preserve : Competing definitions of value in the world of film preservation* (Los Angeles : University of California Press).

**GREETHAM, David**

1999 "Who's in, who's out" : The cultural poetics of archival exclusion, *Studies in the literary imagination*, 32 (1) : 1-28 [Spec. Issue : The poetics of the archive].

**GRIGG, Susan**

1991 Archival practice and the foundations of historical method, *The Journal of American history*, 78 (1) : 228-239.

**GUHA, Ranajit**

1983 *Elementary aspects of peasant insurgency in colonial India* (Delhi : Oxford University Press).

**HAMILTON, Carolyn et VERNE, Harris (éd.)**

2002 *Refiguring the Archive* (Cape Town : David Philip).

**HANDLER, Richard et GABLE, Eric**

1997 *The new history in an old museum : Creating the past at colonial Williamsburg* (Durham, Duke University Press).

**Harvard University Library Mellon Project Steering Committee**

2002 *Report on the planning year grant for the design of an e-journal archive* (Harvard, Andrew W. Mellon foundation), en ligne : <http://old.diglib.org/preserve/harvardfinal.pdf> (consulté le 16/10/2018).

**HUTCHENS, Benjamin**

2007 Techniques of forgetting ? Hypo-amnesic history and the an-archive, *SubStance*, 36 (2) : 37-55.

**ISAAC, Gwyneira**

2007 *Mediating knowledges : Origins of a Zuni tribal museum* (Tucson, University of Arizona Press).  
2011 Whose idea was this ? Museums, replicas, and the reproduction of knowledge, *Current anthropology*, 52 (2) : 211-233.

**JACKSON, Jean E.**

1990, "I am a fieldnote" : Fieldnotes as a symbol of professional identity, in Sanjek, Roger (éd.), *Fieldnotes : The makings of anthropology* (Ithaca, NY, Cornell University Press) : 3-33, en ligne : [http://anthropology.mit.edu/sites/default/files/documents/jackson\\_I\\_am\\_a\\_fieldnote.pdf](http://anthropology.mit.edu/sites/default/files/documents/jackson_I_am_a_fieldnote.pdf) (consulté le 16/10/2018).

**JIMERSON, Randall C.**

2003. Archives and memory, *OCLC Systems & Services*, 19 : 89-95.

**JOLLY, Éric**

2008 Le fonds Marcel-Griaule : un objet de recherche à partager ou un patrimoine à restituer ?, *Ateliers d'anthropologie*, 32, en ligne : <http://ateliers.revues.org/2902> (consulté le 16/10/2018).

**JONES, Sarah, ABBOTT, Daisy et ROSS, Seamus**

2009 Redefining the performing arts archive, *Archival science*, 9 (3) : 165-171.

**JOYCE, Patrick**

1999 The politics of the liberal archive, *History of human sciences*, 12 (2) : 35-49.

**KATZ, Joel**

1991 From archive to archiveology, *Cinematograph*, 4 : 93-103.

**KETELAAR, Eric**

2001 Tacit narratives : The meanings of archives, *Archival science*, 1 (2) : 131-141.

**KORN, Naomi**

2009 *In from the cold : An assessment of the scope of "orphan works" and its impact on the delivery of services to the public*. Research report prepared for : Strategic Content Alliance Collections Trust (Cambridge, JISC Collection), en ligne : [https://sca.jiscinvolve.org/wp/files/2009/06/sca\\_colltrust\\_orphan\\_works\\_v1-final.pdf](https://sca.jiscinvolve.org/wp/files/2009/06/sca_colltrust_orphan_works_v1-final.pdf) (consulté le 16/10/2018).

**KRITZMAN, Lawrence D.**

1996 Foreword. In remembrance of things French, in Pierre Nora (éd.), *Realms of memory : Rethinking the French past* (New York, Columbia University Press) : ix-xiv.

**LE ROY LADURIE, Emmanuel**

1978 Montailou. Cathars and catholics in a French village, 1294-1324 (London, Scolar) [Traduction de : *Montailou, village occitan de 1294 à 1324* (Paris, Gallimard, 1975)].

**LEOPOLD, Robert**

2008 The second life of ethnographic fieldnotes, *Ateliers d'anthropologie*, 32 [en ligne] <http://ateliers.revues.org/3132> (consulté le 16/10/2018).

**LEVY, Neil**

1998 History as struggle : Foucault's genealogy of genealogy, *History of human sciences* 11 (4) : 159-170.

**MACDONALD, Sharon**

2002 *Behind the scenes at the Science Museum* (Oxford, Berg).

**MANOFF, Marlene**

2004 Theories of the archive from across the disciplines, *Portal : Libraries and the academy*, 4 (1) : 9-25.

**MARQUIS, Kathleen**

2007 Not dragon at the gate but research partner : The reference archivist as mediator, in Francis X Blouin et William G. Rosenberg (éd.), *Archives, documentation, and institutions of social memory : Essays from the Sawyer seminar* (Ann Arbor, University of Michigan Press) : 36-42.

**MASON, Jennifer**

2007 « Re-using » qualitative data : on the merits of an investigative epistemology, *Sociological research online*, 12 (3), en ligne : <http://www.socresonline.org.uk/12/3/3.html> (consulté le 16/10/2018).

**MATHUR, Saloni**

2000 History and anthropology in South Asia : rethinking the archive, *Annual review of anthropology*, 29 : 89-106

**MAYER-SCHÖNBERGER, Viktor**

2009 *Delete : The virtue of forgetting in the digital age* (Princeton, NJ, Princeton University Press).

**MEEHAN, Jennifer**

2009 The archival nexus : Rethinking the interplay of archival ideas about the nature, value, and use of records, *Archival science*, 9 (3) : 157-164.

**MICHELET, Jules**

1863 *La sorcière, the witch of the Middle Ages* (London, Simpkin, Marshall and co) [Traduction de : *La sorcière* (Paris, Librairie Hachette, 1862)].

**MOLINIÉ, Antoinette et MOUTON, Marie-Dominique**

2008 L'ethnologue aux prises avec les archives - Introduction, *Ateliers d'anthropologie*, 32, en ligne : <https://ateliers.revues.org/1073> (consulté le 16/10/2018).

**MORASH, Merry**

1984 Establishment of a juvenile police record : The influence of individual and peer group characteristics, *Criminology*, 22 (1) : 97-111.

**NADER, Laura**

1969 Up the anthropologist—perspectives gained from studying up, in Dell H. Hymes (éd.), *Reinventing anthropology* (New York, Pantheon) : 285-311.

**NARDI, Bonnie A. et O'DAY, Vicki**

1996 Intelligent agent. What we learned at the library, *Libri*, 46 (2) : 59-88.

**NORA, Pierre**

1989 Between memory and history : les lieux de mémoire, *Representations*, 26 : 7-24 [Traduction de : Entre mémoire et histoire, in Pierre Nora (éd.), *Les lieux de mémoire*, vol. 1 (Paris, Gallimard, 1984)].

**OGLE, Matthew**

2010 Archive fever : A love letter to the post real-time web, *mattogle.com* (blog), en ligne : <http://mattogle.com/archivefever> (consulté le 16/10/2018).

**OLWIG, Karen Fog**

1984 "Witnesses in spite of themselves" : Reconstructing Afro-Caribbean culture in the Danish West Indian archives, *Scandinavian economic history review*, 32 (2) : 61-76.

**OSBORNE, Thomas**

1999 The ordinariness of the archive, *History of human sciences*, 12 (2) : 51-64.

**OTTENBERG, Simon**

1990 Thirty years of fieldnotes : Changing relationships to the text, in Roger Sanjek (éd.), *Fieldnotes : The makings of anthropology* (Ithaca, NY, Cornell University Press) : 139-160.

**PARRY, Odette et MAUTHNER, Natasha S.**

2004 Whose data are they anyway ? Practical, legal and ethical issues in archiving qualitative research data, *Sociology*, 38 (1) : 139-152.

**PELS, Peter**

1997 The anthropology of colonialism : Culture, history and the emergence of Western governmentality, *Annual review of anthropology*, 26 : 163-183.

**PELS, Peter et SALEMINK, Oscar (éd.)**

1999 *Colonial subjects : Essays on the practical history of anthropology* (Ann Arbor : University of Michigan Press).

**PHELAN, Peggy**

1993 The ontology of performance : representation without reproduction, in P. Phelan, *Unmarked : The Politics of Performance* (London, Routledge) : 146-166.

**PIENTA, Amy M., ALTER, George C. et LYLE, Jared A.**

2010 *The enduring value of social science research : The use and reuse of primary research data*, Presented at The organisation, economics and policy of scientific research workshop (Torino, Italy), en ligne : <http://hdl.handle.net/2027.42/78307> (consulté le 16/10/2018).

**PINA-CABRAL, João de**

2011 The all-or-nothing syndrome and the human condition, in Christina Toren et João de Pina-Cabral (éd.), *The challenge of epistemology : Anthropological perspectives* (Oxford, Berghahn Books) : 163-176.

**POVINELLI, Elizabeth A.**

2011 The woman on the other side of the wall : Archiving the otherwise in postcolonial digital archives, *Differences*, 22 (1) : 146-171.

**PRATT, Marie-Louise**

1991 Arts of the contact zone, *Profession*, 91 : 33-40.

**RICHARDS, Thomas**

1993 *The imperial archive : Knowledge and the fantasy of empire* (London, Verso).

**RICŒUR, Paul**

1988 Archives, documents, traces, in Paul Ricœur, *Time and Narrative*, vol. 3 (Chicago/London, University of Chicago Press) : 116-126 [Traduction de : *Temps et récit*, vol 3. Paris, Éditions du Seuil, 1985].

**ROCK, Frances**

2001 Policy and practice in the anonymisation of linguistic data, *International journal of corpus linguistics*, 6 (1) : 1-26.

**ROQUE, Ricardo et WAGNER, Kim A.**

2011 Introduction : Engaging colonial knowledge, in Ricardo Roque et Kim A. Wagner (éd.), *Engaging colonial knowledge : Reading European archives in world history* (Basingstoke/New York, Palgrave Macmillan) : 1-32.

**ROSE, Steven**

2009 Memories are made of this, in A. S. Byatt, Harlet Harvey Wood (éd.), *Memory : An anthology*. (London, Vintage Books) : 54-67.

**SANJEK, Roger (éd.)**

1990 *Fieldnotes : The makings of anthropology* (Ithaca, NY, Cornell University Press).

**SAVAGE, Mike**

2005 Revisiting classic qualitative studies. *Forum : Qualitative social research/Sozialforschung*, 6 (1), en ligne : <http://www.qualitative-research.net/index.php/fqs/article/view/502/1081> (consulté le 16/10/2018).

2007, Changing social class identities in post-war Britain : Perspectives from mass-observation, *Sociological Research Online*, 12 : 46-67, en ligne : <http://www.socresonline.org.uk/12/3/6.html> (consulté le 18/10/2018).

**SCHECHNER, Richard**

1985 *Between theater and anthropology* (Philadelphia, University of Pennsylvania Press).

**SCHWARTZ, Joan M. et COOK, Terry**

2002 Archives, records, and power : the making of modern memory, *Archival science*, 2 (1-2) : 1-19.

**SHANKAR, Kalpana**

2002 *Scientists, records, and the practical politics of infrastructure* (Los Angeles, University of California Press).

2004 Recordkeeping in the production of scientific knowledge : An ethnographic study, *Archival science*, 4 (3-4) : 367-382

**SHERINGHAM, Michael**

2011 Foucault, Pierre Rivière and the archival imaginary, *Comparative critical studies*, 8 (2-3) : 235-257.

**SHIRKY, Clay**

2008 *Here comes everybody. How change happens when people come together* (London, Allen & Unwin).

**SHORE, Cris et WRIGHT, Susan (éd.)**

1997 *Anthropology of policy : Perspectives on governance and power* (London, Routledge) [European association of social anthropologists].

**SILVERMAN, Sydel et PAREZO, Nancy J.**

1995 *Preserving the anthropological record* (New York, Wenner-Gren foundation for anthropological research).

**SIMPSON, Bob**

2011 Ethical moments : Future directions for ethical review and ethnography, *Journal of the royal anthropological institute*, 17 (2) : 377-393.

**STEEDMAN, Carolyn**

2002 *Dust : The archive and cultural history* (New Brunswick, NJ, Rutgers University Press).

2007 "Something she called a fever" : Michelet, Derrida, and dust (or in the archives with Michelet and Derrida) in Francis X Blouin et William G. Rosenberg (éd.), *Archives, documentation, and institutions of social memory : Essays from the Sawyer Seminar* (Ann Arbor : University of Michigan Press) : 4-19.

2008 Romance in the archive, in *The Ontology of the Archive Symposium* (Manchester, ESRC Centre for Research on Socio-Cultural Change), en ligne : [http://www.restore.ac.uk/archiving\\_qualitative\\_data/projects/archive\\_series/documents/Steedman.pdf](http://www.restore.ac.uk/archiving_qualitative_data/projects/archive_series/documents/Steedman.pdf) (consulté le 16/10/2018).

**STEWART, Susan**

1993 *On longing : narratives of the miniature, the gigantic, the souvenir, the collection* (London, Duke University Press).

**STOCKING, George W. Jr (éd.)**

1991 *Colonial situations : Essays on the contextualization of ethnographic knowledge* (Madison, University of Wisconsin Press).

**STOLER, Ann Laura**

1992 "In cold blood" : Hierarchies of credibility and the politics of colonial narratives, *Representations*, 37 : 151-189.

2009 *Along the archival grain : Epistemic anxieties and colonial common sense* (Princeton, NJ, Princeton University Press).

**TAYLOR, Diana**

2003 *The archive and the repertoire : Performing cultural memory in the Americas* (Durham, NC/ London, Duke University Press).

**TORSEN STECH, Molly et ANDERSON, Jane**

2010 *Intellectual property and the safeguarding of traditional cultures : Legal issues and practical options for museums, libraries and archives* (Geneva, World Intellectual Property Organization - WIPO).

**TRACE, Ciaran B.**

2002 What is recorded is never simply "what happened" : record keeping in modern organizational culture, *Archival science*, 2 (1-2) : 137-159.

2004 *Documenting school life : formal and informal imprints of a fifth-grade classroom* (Los Angeles, University of California Press).

2006 For love of the game : An ethnographic analysis of archival reference work, *Archives and manuscripts*, 34 (1) : 124-143.

**TROUILLOT, Michel-Rolph**

1995 *Silencing the past : Power and the production of history* (Boston, MA, Beacon).

**VELODY, Irving**

1998 The archive and the human sciences : Notes towards a theory of the archive, *History of human sciences*, 11 (4) : 1-16.

**WARD, Alan**

1995 *Copyright ethics and oral history* (Colchester, Oral History Society, University of Essex).

**WHATLEY, Patricia et BROWN, Carolyn**

2010 Along and against the grain : The philosophy of the archive. Papers from the first international conference of the investigating the archive project, *Archival science* 9 (3-4) : 127-131.

**YAKEL, Elizabeth**

1997 *Recordkeeping in radiology : The relationships between activities and records in radiological processes* (Ann Arbor, University of Michigan Press).

2001 The social construction of accountability : Radiologists and their record-keeping practices, *The information society*, 17 (4) : 233-234.

2007 Archival representation, in Francis X. Blouin et William G. Rosenberg (éd.), *Archives, documentation, and institutions of social memory : Essays from the Sawyer Seminar* (Ann Arbor, University of Michigan Press) : 151-163.

**ZEITLYN, David**

2000 Archiving anthropology, *Forum : Qualitative social research/Sozialforschung*, 1 (3), en ligne : <http://www.qualitative-research.net/index.php/fqs/article/view/1034/2235> (consulté le 12/07/2016).

2008 Life history writing and the anthropological silhouette, *Social anthropology*, 16 (2) : 154-171.

## NOTES

1. Titre de l'article original paru en anglais dans *Annual Review of Anthropology*, 41 (2012) : 461-480 (<https://www.annualreviews.org/doi/abs/10.1146/annurev-anthro-092611-145721>).

2. Voir SAVAGE (2007) et les autres articles dans : *Sociological Research Online* 12 (3), dans la section « Reusing Qualitative Data ».

3. Sur l'évolution de l'usage de ces termes, voir l'appendice 1 de l'article dans sa version originale : [https://www.annualreviews.org/doi/suppl/10.1146/annurev-anthro-092611-145721/suppl\\_file/AN41-Zeitlyn.Appendix1.html](https://www.annualreviews.org/doi/suppl/10.1146/annurev-anthro-092611-145721/suppl_file/AN41-Zeitlyn.Appendix1.html).

4. Foucault manque notablement de clarté dans la différence qu'il fait entre archéologie et généalogie (voir SHERINGHAM, 2011, discuté plus bas).

5. Concept créé par Foucault [ndlt].

6. Pour RICHARDS, les colonies ne pouvaient pas être gouvernées, étant données les ressources disponibles et les limites de la communication à distance basée sur le papier (1993 : 3). Il perçoit les administrateurs comme contrôlant le papier plutôt que les populations, pris dans l'illusion de

leurs documents, d'où le sous-titre de son ouvrage : « Knowledge and the Fantasy of Empire ». Dans *Seeing Like a State*, Scott dit "Il n'y a virtuellement pas d'autres vérités pour l'État que celles contenues dans les documents" (Scott, 1998 : 82, cité dans KETELAAR, 2001 : 133). De la même façon, Joyce voit les archives comme une technologie déterminante des états libéraux (1999).

7. Cela sera lu de façon différente à Mumbai, Liverpool et Douala et ces lectures différentes posent un véritable challenge à la discipline anthropologique. Nous devons repenser les prolongements conceptuels des archives et de la colonisation [voir les discussions autour des archives postcoloniales de POVINELLI (2011 : 158)].

8. Derrida commence par la définition matérielle et première de l'archive comme la maison de l'archonte (magistrat), la place où sont conservés les documents officiels qui disent la loi. Ainsi les archives sont en connexion directe avec le pouvoir de l'État (et le travail de Foucault).

9. Les exemples incluent la destruction/sélection de documents, par des archivistes en charge des acquisitions, en Allemagne (ERNST, 1999 : 18) et aux États Unis (BROWN, 1998 : 23).

10. DERRIDA (1995 : 10 [fr 1995 : 13]) décrit l'archive comme une prison pour le document (maison d'arrêt). Cette notion évoque la discussion de CLIFFORD (1985 : 240) sur les musées qui s'approprient les objets, et le travail de FOUCAULT (1977) sur les prisons.

11. « Good » organizational reasons for « bad » clinic records [ndlt].

12. Les documents d'archives sont les sous-produits de l'activité humaine. De façon évidente ce sont des créations inconscientes qui n'ont pas comme but d'interpréter ou d'investiguer un sujet particulier, mais d'effectuer une opération normale et même routinière. Dans la théorie archivistique moderne, de tels documents obtiennent leur authenticité et leur crédibilité parce qu'ils sont le produit d'une activité et non d'une volonté consciente et délibérée d'influencer les esprits (JIMERSON, 2003). Malheureusement, comme le reconnaît Jimerson, c'est une façon optimiste d'envisager les choses. C'est vrai pour beaucoup de documents, mais pas pour tous. Certains documents sont créés pour protéger celui qui les a créés, tandis que d'autres sont détruits pour les mêmes raisons. La diplomatique archivistique étudie la genèse des documents, les formes de création/destruction et de reformulation.

13. Pour RICOEUR (1988) la trace c'est la justification qu'un document fournit à l'histoire (p. 117 [fr 1991 : 213-214]).

14. Les agents de la Stasi d'Allemagne de l'Est, jusqu'à peu de temps avant la réunification de l'Allemagne, trouvaient inconcevable que d'autres qu'eux puissent avoir accès à leurs archives (ASSMANN, 2010). Cette étrange innocence permet de voir plus facilement les préjugés que dans des documents d'archives créés avec un œil vers le futur (voir TROUILLOT, 1995 ; FRESHWATER, 2007).

15. *Along the Archival Grain*, le titre de son ouvrage.

16. Cela nous alerte sur la collaboration en matière de création d'archives : les sujets colonisés étaient des clerks (et plus) qui produisaient des documents pour les archives coloniales sous les ordres de, et parfois en désaccord avec, leurs maîtres coloniaux.

17. Les guillemets ont été ajoutés [ndlt].

18. Subaltern studies [ndlt].

19. Voir CROWLEY (2007) sur l'importance des noms pour Pierre Michon, voir ZEITLYN (2008 : 167-168) pour un point de vue similaire sur les récits de vie.

20. Traduit en français par « Funès ou la mémoire », le terme « mémorieux » n'existant pas dans la langue française [ndlt].

21. The Long Now Foundation (<http://www.longnow.org/>) explore les implications de la pensée à très long terme.

22. En français dans le texte [ndlt].

23. Idem.

24. Archéviologie, pour DERRIDA : « sciences générale et interdisciplinaire de l'archive » (1995 : 56) [ndlt].

25. Quelques ouvrages collectifs incontournables contiennent des articles substantiels : HAMILTON *et al.* (2002), BURTON (2005), et BLOUIN et ROSENBERG (2007), et deux numéros spéciaux de *The History of the Human Sciences*, volumes 11 (1998) and 12 (1999). Récemment, un recueil canadien est paru : EASTWOOD et MACNEIL (2010). Les articles d'un séminaire anglais sur "Archiving and Reusing Qualitative Data" tenu en 2008 and 2009 sont consultables en ligne à l'adresse suivante [http://www.restore.ac.uk/archiving\\_qualitative\\_data/projects/archive\\_series/papers.shtml](http://www.restore.ac.uk/archiving_qualitative_data/projects/archive_series/papers.shtml). Les articles du colloque "Fieldwork Between Folders" (juillet 2011) sont résumés dans ROQUE et WAGNER (2011). GILLILAND et MCKEMMISH (2004) fournissent une importante enquête sur les études archivistiques incluant les archives anthropologiques. WHATLEY et BROWN (2010) ont résumé et présenté le projet « Investigating the Archive ».
26. Ce que l'on appelle le web profond comprend des matériaux qui ne sont pas indexés, protégés par des mots de passe (de ce fait inaccessible aux robots d'indexation) ou dans des bases de données comme les catalogues d'archives.
27. D.Z. Utilise le terme « performance » qui recouvre en anglais aussi bien la performance au sens artistique et, on le verra anthropologique, que la représentation théâtrale. Nous avons de ce fait conservé le même terme en français où il s'utilise également, entre autres, dans ces sens [ndlt].
28. Cette explication est très simplifiée. Différentes juridictions ont des règles différentes selon que les données ont été ou non publiées. BORGMAN (2007) et le Strategic Content Alliance, Korn, JISC & Collections Trust (2009) donnent plus d'informations sur la complexité du copyright. Pour les droits de *fair use* pour les films, on peut consulter le Center for Social Media (2005). [La notion de *fair use* n'existe que dans le droit anglo-saxon et ne peut que difficilement être transposée donc traduite en français (ndlt)].
29. Voir <http://www.bl.uk/aboutus/terms/index.html>, ainsi que TORSÉN et ANDERSON (2010) ; voir aussi les « Mukurtu Traditional Knowledge licenses », en ligne [http://www.mukurtu.org/wiki/Manual:Traditional\\_Knowledge\\_Licenses](http://www.mukurtu.org/wiki/Manual:Traditional_Knowledge_Licenses).
30. Suivant les désirs de quelques groupes de Native American, voir First Archivists Circle (2007 : 8). Geary (1994) explore quelques cas de consignation dans les archives du haut Moyen-Âge (p. 81-114).
31. Les premiers départements de *Performance Studies* se sont ouverts à la New York University en 1980 et à la Northwestern à Chicago en 1984. On attribue souvent la naissance des Performance Studies à Victor Turner qui a inventé le concept de drame social. Avec Richard Schechner, il a organisé un premier colloque international sur le rituel et la performance au début des années 1980 [ndlt].
32. La distinction qu'elle fait entre archive et répertoire est comparable à celle que fait Assmann entre archive et canon d'une œuvre.
33. Alfred Cort Haddon (1855-1940) ethnologue britannique. Ses archives sont conservées à la Cambridge University Library (<https://archiveshub.jisc.ac.uk/data/gb12-ms.haddon>) [ndlt].
34. Voir : <http://www.mundus.ac.uk> pour les archives des organisations missionnaires au Royaume-Uni.
35. David Zeitlyn s'appuie sur un certain nombre de codes éthiques indiqués en appendice à son article ([https://www.annualreviews.org/doi/suppl/10.1146/annurev-anthro-092611-145721/suppl\\_file/AN41-Zeitlyn.Appendix3.html](https://www.annualreviews.org/doi/suppl/10.1146/annurev-anthro-092611-145721/suppl_file/AN41-Zeitlyn.Appendix3.html)), en particulier sur le « Code of ethics of the American anthropological association » (adopté en juin 1998), en ligne : <https://s3.amazonaws.com/rdcms-aaa/files/production/public/FileDownloads/pdfs/issues/policy-advocacy/upload/ethicscode.pdf> (consulté le 21/10/2018), en particulier la section III, A3 et B5 ; sur celui de l'Association of social anthropologists : « ethical guidelines for the conduct of anthropological research », en ligne : [https://www.theasa.org/downloads/ASA %20ethics %20guidelines %202011.pdf](https://www.theasa.org/downloads/ASA%20ethics%20guidelines%202011.pdf) (consulté le

21/10/2018) en particulier section I.4 g et 1.5 a à e ; et sur les « Principles for Oral History and Best Practices for Oral History » de l'US Oral History Association (2009) [ndlt].

36. « Freedom of information act » [ndlt].

37. DPA – « Data Protection Act » [ndlt].

38. JOLLY (2008) discute les questions qui se poseraient si l'on renvoyait les archives Griaule au Mali (ou si l'on y donnait largement accès). Sur ces questions, voir aussi CHILDS *et al.* (2011).

39. À propos du consentement dans le cadre la recherche participative (annexe supplémentaire numéro 3), voir <http://www.lancaster.ac.uk/researchethics/5-5-infcons.html>. Cette page n'était plus consultable le 17 mai 2016 mais la présentation du comité éthique de l'université de Lancaster reste accessible [ndlt] : <http://www.lancaster.ac.uk/fhm/research/research-ethics>.

40. Voir la notice Wikipedia : [https://en.wikipedia.org/wiki/Institutional\\_review\\_board](https://en.wikipedia.org/wiki/Institutional_review_board) [ndlt].

41. Ce document n'est plus en ligne mais les deux auteurs ont, chacun de leur côté, une abondante bibliographie sur le sujet [ndlt].

42. CABELL (2010 : 8) attribue cette expression à SHORE et WRIGHT (1997). L'approche « studying up » se rapporte à l'étude des élites politiques ou institutionnelles et l'approche « studying through » aux multiples relations entre institutions et acteurs sociaux [ndlt].

43. L'argument initial de Steven Harnad s'applique aux résultats scientifiques publiés dans des revues commerciales qui sont inaccessibles à la majorité du public. Le débat s'est étendu pour inclure des données sur lesquelles s'appuient les publications.

44. Cela reflète la réticence de la plupart d'entre nous à accepter notre propre mort ; nombreux sont ceux qui meurent sans avoir rédigé de testament.

45. Le dépôt de ses archives de terrain implique une tâche d'archivage coûteuse. Lorsque cela est possible, il faudrait trouver un donateur qui fournisse le financement pour couvrir leur dépôt et leur indexation.

46. MOLINIÉ et MOUTON (2008 : §16) relèvent qu'ils sont aussi les mieux placés pour collaborer avec les archivistes dans le processus de dépôt des archives, avec, dans l'esprit, les futurs chercheurs.

47. D. Z. en cite un certain nombre dans une annexe à son texte (annexe 2 : [https://www.annualreviews.org/doi/suppl/10.1146/annurev-anthro-092611-145721/suppl\\_file/AN41-Zeitlyn.Appendix2.html](https://www.annualreviews.org/doi/suppl/10.1146/annurev-anthro-092611-145721/suppl_file/AN41-Zeitlyn.Appendix2.html)) et en particulier la liste du Copar, en ligne : <http://copar.org/links.htm> (consulté le 26/10/2018) [ndlt].

48. Aujourd'hui intégré à la TGIR Huma-Num du CNRS [ndlt].

49. UK Qalidata fait partie du Service des données économiques et sociales (ESDS), un catalogue spécial y est dédié aux données qualitatives comprenant quelques fonds d'archives anthropologiques (environ 100 en août 2011). Qalidata en conserve certains. Leur faible représentation numérique est trompeuse : les archives comprennent également des données de chercheurs d'histoire orale, reflétant en cela l'influence de Paul Thompson, l'un de ses fondateurs.

50. Voir <http://www.dcc.ac.uk/> (consulté le 26/10/2018).

51. Le projet a été développé en commun par deux groupes d'Amérindiens et un musée universitaire, voir <https://www.rrncommunity.org/> (consulté le 26/10/2018).

---

## RÉSUMÉS

Derrida et Foucault ont fourni des clefs pour comprendre les archives. Ils voient les archives comme hégémoniques, caractéristiques des façons de penser, des modes de colonisation et de contrôle des citoyens. Cependant ils montrent aussi clairement que les archives peuvent être lues de façon subversive. Avec de la patience, une contre-lecture permet la mise au jour des voix (quelque fois des noms) des subalternes et autres exclus des archives. En lisant le long et contre le grain, les chercheurs peuvent suivre le développement des idées et leurs évolutions au travers des périodes historiques. Les archives peuvent être vues comme orphelines, contenant des substituts de performances. Les archives (papier et digitales) permettent aussi l'accès aux résultats des recherches anthropologiques selon les prescriptions des codes éthiques, mais la mise au point de ces codes peut être sujet à controverse. Quelles sortes de consentement et quelles sortes d'anonymisation peuvent être proposées ? Les archives gérées par les groupes traditionnellement étudiés par les anthropologues produisent un modèle d'archives radicales qui sont très différentes des archives conçues par les archivistes traditionnels.

Derrida and Foucault provide key starting points to understanding archives. They see archives as hegemonic, characterizing ways of thought, modes of colonization, and the control of citizens. However, they also make clear that archives can be read subversively. With patience, counter-readings allow the excavation of the voices (sometimes names) of subaltern and otherwise suppressed others from the archive. By reading along and across the archival grain, researchers can follow the development of ideas and processes across historical periods. Archives can be seen as orphanages, containing surrogates of performances. Archives (paper and digital) also provide access to the results of anthropological research in ways mandated by ethics codes, but these are subject to controversy. What sorts of consent and what sorts of anonymization should be provided? Archives run by the groups traditionally studied by anthropologists provide models of radical archives that are very different from those conceived of by traditional archivists.

## INDEX

**Keywords** : archival studies, museology, digital archives, research ethics, surrogates

**Mots-clés** : archives numériques, études archivistiques, muséologie, questions éthiques, substitut

## AUTEURS

### DAVID ZEITLYN

Professor, Institute of Social and Cultural Anthropology, School of Anthropology and Museum Ethnography, University of Oxford, david.zeitlyn@anthro.ox.ac.uk